République Algérienne Démocratique et Populaire

Université Mohamed Seddik Benyahia, Pôle universitaire de Tassoust-Jijel

Filière : Sciences du Langage

Mémoire de Master

Thème

Analyse discursive de la xénophobie dans « Le Suicide Français » d'Eric Zemmour

Présenté par :

Lounis Faris

Membres du jury

Présidente : ***Melouah Fatiha***

Rapporteur : ***Sissaoui Abdelaziz***

Examinatrice : ***Ghimouze Manel***

Année universitaire 2015/02016

Remerciements

En préambule à ce mémoire, je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères à tous ceux qui m’ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce travail.

Mes remercîments sont aussi adressés à mon directeur de recherche Monsieur Sissaoui Abdelaziz qui a suivi de près ma modeste contribution dans les sciences du langage. C’est grâce à ses remarques si constructives et indulgentes que je vois aujourd’hui mon travail aboutir.

Je remercie, également, tous les enseignants du département qui nous formés et en particulier M.Salim Guettouchi, M.Abdou Chamsddine, Mlle. SihémKouras, Melouah Fatiha, Mme. Ghimouze Manel ainsi que Mme. Bounouni Ouided, Qu’ils trouvent ma profonde gratitude et mon profond respect

Dédicaces

Je dédie ce travail à ma mère, mon père, mes frères et sœurs, à mes chères grands-mères, à mes chères tantes et à toute ma Famille.

« J'abhorre le racisme. Je déteste la xénophobie. Je crois dans la force et la richesse de la diversité. »
Nicolas Sarkozy

Table des matières

Introduction générale

PREMIERE PARTIE: CADRE THEORIQUE

I- La notion du « discours » à travers les écoles linguistiques

1-1-Les écoles Grammaticales……..10

1-2 –Les écoles structuralistes……..11

1-2-1-Le structuralisme saussurien……11

1-2-2-La stylistique de CH. Bally……..12

1-2-3-La psychomécanique……..12

1-2-4-L'école de Moscow……12

1-2-5-Le Cercle de Prague……..13

1-3- L'énonciation…….13

1-4- La pragmatique……14

DEUXIEME PARTIE : CADRE PRATIQUE

Chapitre I

I- La biographie de l'auteur……17

II- Le résumé de l'ouvrage……18

III-Méthodologie de la recherche……19

Chapitre II : Analyse du corpus

I-Analyse du titre du chapitre……..20

II-Analyse thématique……..20

III-Approche énonciative et pragmatique du discours dans: la défaite de la « Grande Nation II »……28

IV- Approche pragmatique……34

Conclusion.....45

Conclusion générale

Bibliographie……...50

Annexe…….54

Introduction générale

Il est de coutume qu'à chaque moment de crise économique et de vide politique, des groupes d'obédiences différentes gagnent du terrain et prennent le dessus dans les débats et réflexions. Des idées fanatiques et extrémistes, voire même fatalistes tendent à s'imposer et conditionner les esprits en dissimulant le mensonge sous le couvert de la sublime vérité. En France par exemple, pendant les cinq dernières années, en raison de la crise économique et sociale, des journalistes, des écrivains, des philosophes affichent une nouvelle idéologie dont l'objectif est de provoquer un « choc de masse » au sein de la société française. Cela étant dit, nous allons nous intéresser, dans le cadre de ce mémoire de master, au dernier ouvrage d'Eric Zemmour *Le Suicide Français* qui a fait couler beaucoup d'encre. Notre objet d'étude porte sur une analyse discursive du chapitre *La défaite de la nation II.*

L'analyse du discours appartient au domaine des sciences du langage qui recouvre plusieurs approches : approche énonciative, pragmatique, actionnelle… De ce fait, nous pouvons dire que l'analyse du discours est un champ d'investigation interdisciplinaire qui se situe dans le domaine des sciences humaines et sociales, donnant lieu à des études abordées dans une perspective historique, psychologique, sociologique ou linguistique. Stricto sensu, l'analyse du discours peut être définie comme une étude linguistique des circonstances dans lesquelles la production d'un énoncé s'effectue ; lesquelles circonstances confèrent au sujet parlant une certaine liberté, mais aussi le conditionnent dans une conjoncture socio-historique donnée.

Cette conjoncture socio-historique datant du XXème siècle fut le berceau dans lequel un fait social est apparu. L'arrivée massive d'une population étrangère, caractérisée par un exotisme considérable dans ses mœurs et us, mais aussi par une religion qui se heurte à celle pratiquée dans le pays d'accueil qui est suivie de facto d'une peur excessive et pathologique de l'autre. Une peur qui se justifie par le risque de perdre l'identité, la religion, l'homogénéité de l'ethnie et qui crée un déséquilibre dans la structure sociétale. Ce sentiment obsessionnel de l'« *endogroupe* » qui se manifeste par une hostilité ardue envers l'« *autre* », est connu sous le nom de la « *xénophobie* ». Il s'agit d'un mot dérivé du néologisme « *xénophobe* » apparu en France au XX siècle, avec l'affaire Dreyfus où les juifs étaient la cible d'une compagne de xénophobie.

En parlant de la France, cette xénophobie s'inscrit dans le clivage français/étranger. Elle se manifeste notamment par des actions hostiles envers les ouvriers étrangers et par des représentations mentales autour de la figure polymorphe de l'étranger. En France, la xénophobie est issue de l'installation progressive des arabes et africains de religion musulmane.

Le journaliste, auteur de l'ouvrage que nous avons choisi pour notre étude, est un chroniqueur et essayiste connu par son antilibéralisme et son engouement pour une assimilation à la Française ; il diabolise toute pensée ou personne anti-assimilationniste, n'accepte pas le changement social, et glorifie l'ancienne époque en se montrant d'une nostalgie maladive.

L'ouvrage que nous allons présenter ici s'intitule « Le Suicide Français », un livre critique, d'une portée pessimiste et mélancolique dessinant une fresque apocalyptique qui est la France. La réflexion de l'auteur s'étale sur les quarante dernières années qui ont défait la France et qui l'ont déconstruite. Et c'est par le biais de son ouvrage qu'il va les déconstruire à son tour (déconstruire les déconstructeurs), affirma-t-il chez L. Ruquier.

Dans cette exégèse qui durera quarante ans, relatée en 527 pages, Zemmour le journaliste se met dans la peau d'un historien pour décrire quarante ans d'incidences politiques et d'indifférences envers les Français de souche en mobilisant la politique, le cinéma, l'art, la littérature, les législations et enfin l'économie pour pouvoir éclairer des faits décisifs négligés jusqu'à nos jours. Ce « Suicide Français », paru en 2014 est un ouvrage ayant suscité un virulent débat. L'auteur y pleure le chef de la résistance française « De Gaulle », dénonce les homosexuels et la féminisation de la société, s'insurge contre les partisans de l'Algérie Française et ovationne les Gaullistes. Bref il fait l'apologie de la xénophobie et du Maréchal Pétain parce qu'il a sauvé les juifs de l'emprise des Nazis … etc.

Il est à préciser que notre travail visera l'analyse du chapitre « *la défaite de la « Grande Nation II »* », qui va constituer notre corpus. Dans ce chapitre, la controverse, l'ironie et la peur se côtoient et font rage. De ce fait, la France est dans un état d'agonie face à l'islam, l'islamisation de la société, le voile, le rejet de l'assimilation par les banlieusards…etc. Cette lecture symptomatique et maladive de la France des étrangers nous

mène d'une manière inéluctable à se poser la problématique suivante : Comment se manifeste la xénophobie dans *le Suicide Français* d'Eric Zemmour?

A cette question, nous nous sommes posé d'autres questions de recherche :

-La présence récurrente de la modalisation, est-elle un marqueur discursif qui renvoie à la xénophobie ?

-Les différents actes illocutoires à visée perlocutoire, visent-t-ils la stigmatisation de l'islam et des musulmans en France ?

Notre recherche se base sur deux grandes parties : une partie théorique et une partie pratique.

Dans la partie théorique, nous avons abordé l'évolution de la notion du discours à travers les écoles grammaticales et linguistiques. La deuxième partie pratique est consacrée à l'analyse de notre corpus.

Les hypothèses

1- L'immigration maghrébine, serait-elle derrière le faussement du système assimilationniste Français.
2- L'islam, serait-il le facteur qui a déstabilisé la France.

Choix et motivations

Le choix de notre sujet n'est pas un choix aléatoire, il prend en charge le thème de xénophobie dans l'ouvrage d'Eric Zemmour par le biais d'une analyse du discours. Sachant que l'édition de cet ouvrage a suscité une polémique en France entre partisans et opposants de l'idéologie avancée dans ce même ouvrage. Suite à cette effervescence intellectuelle autour de l'Islam et des immigrés musulmans, nous avons voulu analyser les traces et les intentions qui se dégagent de l'œuvre en question.

Première partie : Cadre théorique

I- La notion du « *discours* » à travers les écoles linguistiques

Dans cette partie, nous voulons dresser un bref aperçu historique sur l'évolution de la notion du « *discours* » à travers les âges et à travers les différentes écoles grammaticales et linguistiques. Ce travail, qui est loin d'être exhaustif, se fixe pour objectif axial la mise en lumière d'un continuum linguistique autour de la notion du discours depuis les grammaires les plus anciennes jusqu'aux écoles actuelles.

1-1- Les écoles grammaticales

Selon l'ouvrage *La linguistique* (EDMA, 1978), la classification des parties du discours remonte à l'époque des philosophes de la Grèce antique, ainsi qu'à celle de l'Inde notamment la grammaire de Panini (VI siècle avant notre ère). Platon distingue déjà entre le nom et le verbe qui correspondait chez lui au couple « sujet-prédicat ». A ces deux catégories, Aristote y ajoute la conjonction. Celle-ci comprend tous les mots qui ne figurent pas dans les deux autres catégories (le nom et le verbe). Les Stoïciens complètent à leur tour ce classement en ajoutant l'article, ainsi que les noms propres. D'autre part, Denys de Thrace au II siècle avant J.C cite les catégories de l'adverbe, du participe, du pronom, et de la proposition. La distinction entre nom et adjectif était une nécessité dans la mesure où elle permet l'application des règles d'accord.

Ce classement avait pour but d'unifier les catégories grammaticales d'un point de vue logique, selon la manière dont les mots expriment les choses. Souvent, le mot est associé à la substance, le verbe à l'accident…etc. Les grammairiens latins n'ont introduit que des modifications légères aux parties du discours. La ressemblance syntaxique et morphologique de leurs langues a fait que ces derniers ont cru qu'il s'agissait de catégories linguistiques universelles.

Au moyen âge, cette croyance fut remise en cause par les scolastiques. Roger Bacon affirme que même si la grammaire est essentiellement la même, elle varie néanmoins de manière accidentelle. Cette époque fut marquée par l'émergence des premières grammaires

françaises, comme celle de l'époque humaniste et classique en l'occurrence celle de Louis Palsgrave et de Ramus. Les réflexions autour des parties du discours et sur leurs classifications ont connu une effervescence au point que chaque grammairien ait conçu une classification propre à lui. A l'époque classique, le mouvement intellectuel se subdivise en deux tendances : la première est représentée par Vaugelas, la seconde est représentée par l'école de port Royal. En s'appuyant sur les grands œuvres littéraires, Vaugelas établit des Remarques sur la langue françaises à lorsque les grammairiens de l'école de Port Royal, orientent la réflexion vers la cognition.

Les réflexions sur le classement des parties du discours continuent d'une époque à une autre jusqu'à la grammaire scolaire qui a donné naissance au *Bon Usage* de Grevisse avec les parties du discours que nous connaissons aujourd'hui. Il est, néanmoins important, de noter que l'une des caractéristiques de cette grammaire est que les notions sont présentées isolément du contexte dans lequel le discours a été émis. La syntaxe occupe très peu de place et les définitions des notions sont d'ordre sémantique et logique. Le classement des parties du discours est le suivant

-le nom -l'article.-l'adjectif - les pronoms -les verbes-les adverbes-la préposition-les conjonctions.

1-2- Les écoles structuralistes

Il est certain que les cours de F. de Saussure ont marqué une rupture épistémologique avec les réflexions antérieures et avec celles de ses contemporains. Saussure a le mérite d'avoir mis les jalons d'une discipline scientifique se focalisant sur la langue entant qu'objet d'étude autonome, définie comme un « *système clos* ». Il opère par bifurcation : langue/ parole, langue/langage, signifiant/signifié… . L'investigation linguistique s'oriente donc vers l'étude du système de la langue et non pas vers la production individuelle. Le discours est donc le tiers –exclu de l'objet même de la linguistique. C'est C. Bally (1909), successeur de F.de Saussure, qui réhabilite la parole dans son traité de stylistique et ouvre la voie à l'analyse du discours. Selon G. Mounin: « *La stylistique étudie les faits d'expression du langage du point de vue de leur contenu affectif, c'est-à-dire l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité. » (*C. Baylon et P. Fabre 2006 : 155). C. Bally étudie la valeur expressive des structures linguistiques : valeur

expressive et impressive. La valeur impressive cherche à produire une impression sur l'interlocuteur (ironie, respect, indifférence…etc.), tandis que la valeur stylistique expressive traduit les origines sociales, les penchements psychologiques du locuteur. Cela étant dit, C. Bally fonde une étude sur la langue et non pas sur la parole.

Chez Gustave Guillaume, fondateur de la psychomécanique, le discours appartient au processus de construction du sujet parlant. Il s'intéresse à l'étude du laps de temps compris entre la production d'un énoncé linguistique et le passage à la langue. Guillaume, affirme qu'il existe un avant et un après du discours. Ce laps de temps est appelé temps opératif (bref, concret, matériel). La langue forme un système de représentations du monde qui participe à façonner une vision commune d'un monde appartenant à un ensemble de locuteurs d'une même langue.

Le discours chez Guillaume représente un ensemble d'énoncés effectivement produits véhiculant une réalisation imparfaite de la langue qui lui préexiste. Le discours n'offre que des effets de sens. Pour cela, Guillaume propose de s'intéresser aux significations puissantes de la langue qui est, pour lui, un mécanisme de concepts. Cette idée de puissance laisse affirmer que le discours fait partie du domaine de l'effet, tandis que la langue appartient au domaine de la puissance. De cette distinction, deux nouveaux concepts surgissent : un signifié de puissance du côté de la langue, un signifié d'effet du côté du discours. Le signifiant *table* est doté en langue d'un signe « /table/ », et d'un signifié de puissance au discours « concept d'une chose plate ». Dans le discours, le signifié de puissance va se convertir en plusieurs signifiés d'effet, une chose qui nous rappelle la conversion du lexème en vocable. En résumé la notion du discours chez Guillaume est abordée d'un point de vue structuraliste. Selon G. Siouffi et D.V. Raemdonck (2012), les travaux de Guillaume s'inscrivent dans la continuité de la théorie de Saussure, mais sous un aspect mentaliste, d'où la présence du préfixe *psycho* du terme psychomécanique. Ce linguiste élabore une nouvelle équation ayant pour base l'équation saussurienne : langage= langue+ discours, parole.

Un autre structuraliste, Greimas, membre de l'école de Moscow, fonde la sémantique structurale en dépassant la cadre de l'analyse phrastique et en s'occupant de l'analyse des textes littéraires. En s'inspirant de la morphologie du conte de Propp, Greimas étudie la structure narratologique des textes en se basant sur le parcours génératif de la signification.

Un parcours dont le contenu peut être analysé à différents niveaux : niveau thématique, niveau narratif et niveau figuratif. L'analyse sémiotique en question tente de retracer ce parcours en se basant sur le principe d'immanence de Saussure. Même si Greimas a tenté de dépasser l'analyse du mot et de la phrase, ses travaux restent ancrés dans la linguistique structuraliste. En effet, Greimas n'a pas pris prend en compte le discours dans toute sa complexité.

Quant aux travaux de Jakobson dans le cadre du cercle de Prague, notamment ceux qui portent sur le processus de communication ne s'écartent pas des réflexions structuralistes. En développant le modèle de Saussure, Jakobson élabore un schéma de communication à partir des éléments qui constituent l'acte de communication : l'émetteur, le récepteur, le contexte, le canal, de transmission, le code linguistique et le message en question. A ces paramètres de communication Jakobson attribue à la langue des fonctions précises : expressive, phatique, conative, poétique et métalinguistique. Mais, à l'instar de ses contemporains, Jakobson se limite aux actes de communication sans aucune prise en compte des actes de langage.

La théorie de Jakobson a été critiquée d'abord pour avoir réduit le procès de communication aux six fonctions du langage et pour limité le discours à l'acte de communication. En effet, dans toutes les langues, il n'y a pas une relation biunivoque entre le signifié et le signifiant, autrement dit, l'acte de communication n'est pas forcément un acte de langage. L'évolution de réflexions linguistiques autour des faits de langue a apporté un éclairage très important à la linguistique moderne.

1-3- L'énonciation

La théorie de l'énonciation met l'accent sur l'acte de production linguistique, et tente de dépasser les limites de la linguistique structuraliste par la prise en compte de tous les phénomènes liés aux circonstances de la production de discours. Les unités linguistiques tels que les pronoms, les adverbes, les adjectifs possessifs et démonstratifs sont étroitement liés aux facteurs extralinguistiques, à leur référence et à leur prise en charge par l'énonciateur. A l'origine de cette linguistique est le linguiste français Emile Benveniste. Dans cette optique, la linguistique conçue comme « *un système* » clos est remise en question. L'investigation scientifique est orientée vers la parole et vers tous les éléments extralinguistiques et paralinguistiques mis en œuvre dans une instance discursive. Selon E. Benveniste

(1966 :251), l'énonciation consiste en : « *des actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée par un locuteur* ».

En partant du mode de fonctionnement de l'énonciation « *l'appareil formel du langage* », Benveniste oppose le discours à la langue en se focalisant sur la créativité individuelle et sur les moyens linguistiques qui sont actualisés dans une instance discursive. Ce linguiste définit l'énonciation comme « *l'acte individuel par lequel un locuteur met en fonctionnement le système de la langue.* »(Benveniste 1970 :12-13). Le discours est donc cette manifestation de l'énonciation accomplie dans un échange langagier : inscription de l'énonciateur par l'emploi des embrayeurs (pronoms personnels je et tu), cadre spatio-temporel de l'énonciation (ici et maintenant) et modalisation.

1-4- La pragmatique

La pragmatique s'est développée à partir des travaux d'Austin sur les actes de langage (1955). Cette discipline remet en question la conception saussurienne de la langue définie comme code sans prendre en compte l'importance des actes de langage dans la construction de la signification d'un message. Elle part du principe selon lequel le langage ne décrit pas seulement la réalité, mais il agit sur elle. Selon Austin, tout acte de langage possède une « *force illocutionnaire* » qui détermine comment l'énoncé doit être reçu par l'interlocuteur : ordre, promesse, menace… etc. Austin distingue trois notions fondamentales des actes de langage : acte locutoire, illocutionnaire et perlocutionnaire.

En s'appuyant sur la philosophie du langage d'Austin, l'américain Searle se propose d'étudier systématiquement la force illocutoire des énoncés. Ces derniers portent un sens, une signification abstraire et générale. Les messages échangés participent en même temps à établir ou modifier les relations entre interlocuteurs. De ce fait, les mots ont deux tâches à accomplir : *dire* et *agir*. Pour mieux expliquer la force illocutoire des énoncés, Searle dit :

« *Premièrement, parler une langue, c'est réaliser des actes de langage, des actes comme : poser des affirmations, donner des ordres, poser des questions, faire des promesses, et ainsi de suite (...) ; deuxièmement, ces actes sont en général rendus possibles par l'évidence de certaines règles régissant l'emploi des éléments linguistiques, et c'est conformément à ces règles qu'ils se réalisent.* » (Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 16)

Dans l'ouvrage des *actes de langage dans le discours* (2010), Kerbrat-Orecchioni cite que Searle considère que tout énoncé linguistique fonctionne comme un acte particulier, exprimant l'ordre, la question, la promesse…etc. c'est-à-dire que l'acte en question vise à produire un produire un certain effet et entrainer une certaine modification de la situation interlocutive. Il appelle *force illocutoire* la composante de l'énoncé qui lui confère sa valeur d'acte. Cette force illocutoire s'applique au contenu prépositionnel de l'énoncé. Dans des énoncé comme :

1- Paul mange beaucoup.
2- Paul mange-t-il beaucoup ?
3- Mange beaucoup, Paul !
4- Plût au ciel que Paul mangeât beaucoup !

Ces énoncés ont le même contenu prépositionnel, mais ils s'opposent quant à leur force illocutoire qui exprime l'assertion, la question, l'ordre et le souhait.

D'un point de vue terminologique, il importe de bien distinguer entre.

- Les *actes de langage*, ou *actes illocutoires*, qui correspondent aux différentes actions que l'on peut accomplir par des moyens langagiers : promettre et ordonner par exemple.
- Les *forces illocutoires*, qui correspondent, dans un énoncé, à la composante qui permet à cet énoncé de fonctionner comme un acte particulier : l'énoncé *Ferme la porte !* possède une force illocutoire d'ordre.
- Les *verbes illocutoires*, qui sont des unités lexicales permettant dans une langue donnée la désignation des différents actes illocutoires.

D'autre part, Searle distingue entre les cinq catégories d'*actes illocutoires* :

« *Nous disons à autrui comment sont les choses (assertifs), nous essayons de faire faire des choses à autrui (directifs), nous nous engageons à faire des choses (promissifs), nous exprimons nos sentiments et nos attitudes (expressifs) et nous provoquons des changements dans le monde par nos énonciations (déclarations).* » (Kerbrat-Orecchioni, 2010. P, 20).

1. Les *assertifs*, ont pour but d'engager la responsabilité du locuteur sur l'existence d'un état de chose, sur la vérité de la proposition exprimée. La direction des *assertifs* va des mots au monde.
2. Les *directifs*, ayant pour but de constituer des tentatives de la part du locuteur de faire faire quelque chose par l'auditeur. Ces tentatives peuvent être modestes (inviter à, suggérer…etc.), ou au contraire, ardentes (ordonner, réclamer, insister…etc.). selon l'intensité de la présentation du but.
3. Les *promissifs* sont des actes qui obligent le locuteur à adopter une certaine conduite future.
4. Les *expressifs* comme (« remercier », « féliciter », « s'excuser », « déplorer »), se définissent comme ayant pour but d'exprimer l'état psychologique du locuteur, vis-à-vis d'un état de choses spécifié dans le contenu prépositionnel.
5. La classe des *déclarations* a pour caractéristique définitionnelle que, l'accomplissement avec succès de l'*acte de déclaration* garantit que le contenu prépositionnel corresponde au monde. Exemple : si j'accomplis avec succès l'acte de vous désigner Maire, vous êtes Maire.

Cette catégorie (*des déclarations*) contient tous les performatifs dans leur sens le plus fort, dont le fonctionnement repose sur l'existence des institutions (la loi, la constitution) et les règles de rituels bien précises (formules permettant la réalisation d'une déclaration, qui sont fortement codées). Exemple : acte de nomination à un grade supérieur.

Deuxième Partie : Cadre Pratique

Cette deuxième partie est divisée en deux chapitres. Le premier chapitre aborde la biographie de l'auteur, le résumé de l'ouvrage ainsi que la méthodologie de recherche : ce premier chapitre a pour but d'éclairer le contexte de la production et du choix de notre ouvrage d'investigation, ainsi que de donner un aperçu sur le contenu de ce dernier. Le deuxième chapitre est consacré à l'analyse de notre corpus. Notre analyse, par souci d'exhaustivité, sera menée au niveau de trois approches : thématique, énonciative et pragmatique. Le but ultime de notre analyse est de dégager les intentions communicatives contenues dans les indices thématiques, énonciatifs et pragmatiques.

Chapitre I

I-Biographie de l'auteur

Selon un article publié dans le site « *http://www.staragora.com/star/eric-zemmour*», Eric Zemmour est issu d'une famille juive algérienne et fils d'un ambulancier et d'une mère au foyer, Eric Justin Léon Zemmour plus connu sous le nom d'Eric Zemmour est un écrivain, journaliste polémique, essayiste te chroniqueur Français né le 31 août 1958. Il arrive avec ses parents en France pendant l'exacerbation de la guerre d'Algérie et s'installent à Drancy, où il passera son enfance avant qu'il ne parte s'installer à Château Rouge. Eric Zemmour est marié à Mylène Chichportich et père de trois enfants : Hugo, Clarisse et Thibault. Il sera diplômé de l'institut d'étude politique de Paris, mais il échoua deux fois au concours d'entrée à l'Ecole Nationale d'Administration.

L'aventure d'Eric Zemmour avec l'écriture commence lorsqu'il décoche un poste de journaliste au service politique dans le Quotidien de Paris. En 1994, il effectue une entrée comme éditorialiste à Info Matin et y reste jusqu'à son intégration au Figaro Magazine. En parallèle, ce journaliste politisé devient pigiste chez Marianne et Valeurs actuelles.

Eric Zemmour n'est pas seulement journaliste, mais aussi essayiste. L'écriture est alors primordiale dans sa vie, il publie en 1995 un portrait politique d'Edward Balladur et en

2002 un autre portrait de Jacques Chirac dont l'intitulé est « *L'homme qui ne s'aimait pas* ». Par la suite, Eric Zemmour publie des romans pour alimenter ses chroniques de radio RTL, tel que *Petit Frère* en 2008 et le *Bûcher des Vaniteux* en 2012.

Ces grands succès ont permis à Eric Zemmour d'intégrer le monde de la télévision en 2003 en participant chaque semaine à l'émission de la chaîne **I>Télé**., *ça se dispute*. Dès 2006 et jusqu'à 2011, sa renommée devient plus importante, en devenant chroniqueur chez Laurent Ruquier dans « *On n'est pas couché* », diffusée sur France 2. En compagnie de Naulleau, il critique avec force les œuvres littéraires, politiques, artistiques et musicales que les invités de l'émission viennent présenter en entrant souvent en clache avec eux.

Ces critiques déclenchent souvent des polémiques comme celle de la banalisation du Fn en 2010 chez L. Ruquier. Au début de l'année 2010, la radio RTL accorde une chronique matinale à Eric Zemmour « *Z comme Zemmour* », dans laquelle il décortique l'actualité.

II- Résumé de l'ouvrage

Le suicide Français est un essai du journaliste Eric Zemmour parut en 2014 chez les éditions Albain Michel. A travers cet ouvrage, l'auteur expose les quarante dernières années qui ont défait et déconstruit la France depuis la mort du Générale De Gaulle jusqu'à l'époque actuelle. L'auteur se lance dans une critique mordante et incisive à travers laquelle il prétend déconstruire les « *déconstructeurs* » de l'état Français. L'ouvrage comprend trois grandes parties :

-« L'histoire n'est pas notre code. » de 1970 à1983.

-« Servons la bonne cause et servons nous.» de 1984 à 1992.

-« Les pères ont mangé des raisins trop verts ; les dents des enfants ont été agacées. » de 1993 à 2008

Le point de départ de cet ouvrage est la fameuse révolution iconoclaste de Mai 68 qui a détruit la Nation Française, et a rompu avec la France glorieuse du 18e siècle.

La première partie du *Suicide Français* évoque la destruction de l'ancien Monde glorieux. Après la mort du général de Gaulle, les nouveaux dirigeants se soumettent à l'hégémonie mondialiste anglo-américaine. De facto, la France n'est plus l'empire grandiose

qu'elle fut. Ainsi, la gauche socialiste est devenue le courant politique français le plus dominant. Ce courant politique va en effet céder à la pression des immigrés qui vont dénaturer la France. De ce fait, la bourgeoisie et la paysannerie française vont être lésées au profit des nouveaux venants. Par ailleurs, le capitalisme issu de l'hégémonie anglo-américaine va exacerber l'état du monde du travail et des travailleurs.

Dans la deuxième partie, l'auteur expose l'installation du nouveau pouvoir issue du courant de gauche et du courant socialiste français et le début de son règne. Eric Zemmour illustre avec le traité de Maastricht une France en perte de souveraineté dans la scène politique européenne et internationale. Cet affaiblissement politique va conduire de manière inéluctable à la déstabilisation des grandes entreprises Françaises, notamment celles de l'automobile et d'Air Bus qui vont quitter le sol français, pour aller s'y installer un peu partout dans le monde. Ainsi, l'auteur dénonce la Loi Pleven : la loi qui a permis l'envahissement progressif de l'islam et des musulmans en France.

Dans la troisième partie, l'auteur présente les contradictions et les défaillances du système mis en place. Ce système a fait de la France une Nation qui adhère aux supercheries militaire de l'OTAN et des U.S.A, notamment l'invasion de l'Irak. Il a fait de la France un pays américanisé et mondialisé économiquement et culturellement. L'adhésion de la gauche socialiste au multiculturalisme et multi confessionnalisme a permis à l'islam et aux musulmans de mener des évènements tragiques et lugubres dans l'histoire de France, comme la Marche des Beurs et les émeutes de Clichy-sous-Bois.

En somme, le *suicide Français* relate l'épopée de la destruction de la France, et la trahison des Pères de la Nation. Eric Zemmour se montre nostalgique envers une France hégémonique et dominante, qui gouverne ses sujets sous l'égide de l'assimilation aux valeurs laïques.

III-Méthodologie de la recherche

A la suite d'une tribune publiée au Figaro magazine par Eric Zemmour le 10 octobre 2015, traitant de la visite diplomatique d'Erdogan en France, nous avons eu l'idée de mener une recherche sur la xénophobie dans le discours d'Eric Zemmour. Cette tribune traite de la géopolitique européenne et de celle du Moyen-Orient, abordant la crise des réfugiés syriens, l'intrusion de la Turquie dans l'Europe, ainsi que de l'extrémisme d'Erdogan. Envers les

Syriens comme envers les Turcs, Eric Zemmour se montre dans ces passages xénophobe et islamophobe au même temps :

« *Quand il découvre que, parmi les 2 millions de réfugiés qu'il a accueillis sur son sol, la propagande de Daech fait des ravages(…), il ouvre les frontières de son pays et déverse les indésirables en Europe.* », « *Erdogan tient sa revanche sur cette Union européenne qui n'a pas voulu de son pays, légitimement effrayé par l'intrusion de cette nation de 100 millions de musulmans dans les antiques parapets chrétiens.* ». (Le figaro Magazine, Edition internationale Samedi 10 octobre 2015, page 36).

C'est à la suite de la lecture de cette tribune que nous avons décidé d'entamer une recherche sur le discours xénophobe tenu par Eric Zemmour.

La parution du *Suicide Français*, qui est l'ouvrage de notre investigation, a coïncidé avec des vagues de violences et de terreurs qui ont secoué le monde, surtout le Moyen-Orient, et à un degré moindre, l'Europe. Pourtant, c'est ce continent qui a fait une instrumentalisation remarquable des attentats qui a subi, pour servir et légitimer la cause haineuse des extrêmes droite européenne, et en l'occurrence, la droite française soutenu par une pseudo-élite qui ne s'affirme pas de droite d'une part, et en jouant le rôle de celle-ci d'autre part. Eric Zemmour en fait un très bon exemple dans *le Suicide Français*.

Nous avons entamé notre recherche par une lecture de notre ouvrage et nous avons mis avons choisi comme Corpus le chapitre le plus représentatif de la xénophobie: « *La défaite de la Grande Nation II* ».Il est à noter que nous nous sommes inspiré de la grille d'analyse d'Amélie Seignour, publiée dans « Méthode d'analyse des discours » (en annexe)

Chapitre II : Analyse du corpus

I-Analyse du titre : *la défaite de la «Grande Nation II »*

La lecture du titre, nous permet déjà de concevoir une idée générale sur l'ouvrage en question : la défaite de l'une des grandes puissances du monde, la France. Le titre écrit dans une phrase nominale résume les intentions communicatives de l'auteur. Un tel choix syntaxique n'est pas certainement par hasard, car c'est à travers la nominalisation que nous parvenons à condenser l'information et à capter le lecteur. Au-delà de cette analyse syntaxique, nous pouvons d'ores et déjà dire que ce titre comporte une élision. La question

que nous nous posons en tant que lecteur qui en est le responsable ?

Il s'agit plus précisément du chaos, de la déconstruction de la nation française dont les causes renvoient à l'invasion progressive de l'islam et de l'immigration. L'auteur de l'ouvrage met sur le dos de l'Islam et des musulmans installés en France tous les problèmes et désagréments sociaux ayant entrainé une décadence indescriptible.

II-Analyse thématique

Dans cette partie d'analyse consacrée principalement au chapitre *la défaite de la Grande Nation II* tiré de l'ouvrage d'Eric Zemmour, nous limitons notre champ d'investigation à l'analyse du discours à travers le thème de la xénophobie. Evidemment, l'objectif axial de cette analyse est de mettre en lumière les intentions communicatives de l'auteur à travers l'étude des indices d'énonciation et des actes de langage. Cela étant dit, nous avons jugé utile de relever les différents thèmes abordés dans l'œuvre d'Eric Zemmour à travers lesquels la xénophobie prend forme et constitue l'axe principal de l'ouvrage.

1-1- Analyse du thème général : La défaite de la « Grande Nation II »

Ce chapitre intitulé « *La Défaite de la Grande Nation II* » gravite autour de la fameuse affaire du voile de Creil et du grand débat politique qu'a engendré cette affaire. Le principe de l'assimilation est un principe central et fondateur de la nation Française. En effet, Eric Zemmour déclare que le non-respect du principe de l'assimilation est le détonateur de la désintégration Française. Mis à part l'affaire du voile islamique dans les établissements scolaires gagnée par l'Etat. Ce dernier est en effet choqué par« *la halalisation* » et l'islamisation des cités, des cantines, des lieux publics…etc.

Eric Zemmour conclue en remettant en question les valeurs républicaines libertaires, la suprématie de l'individualisme et les conséquences du système cosmopolite, garant du multiculturalisme et du multi-confessionnalisme.

1-2- Analyse des sous-thèmes

1-2-1-Le voile islamique

Dans ces deux paragraphes, Eric Zemmour aborde l'affaire du voile de Creil et sa symbolique politico-culturelle. L'auteur se sert d'une histoire anodine afin de pouvoir peindre

d'une manière inquiétante et fracassante une France courante vers l'abîme. En effet, le voile islamique, dont il est difficile de lui trouver une nomination, représente pour l'auteur une véritable menace aux valeurs républicaines et laïques. Les exemples suivants en sont illustratifs.

-« *On ne sut d'abord comment l'appeler. Un voile. Un tchador. Un foulard. Un morceau de tissu. Un fichu…fichu. Cette incapacité à nommer en disait long sur la surprise, la sidération, qui saisit alors la société française ; comme un extraordinaire voyage dans l'espace et le temps.* »

- « *Ce n'était pas la première fois que des affaires de voiles empoisonnaient la vie des établissements scolaires. Quelques mois plutôt, le Quotidien de Paris avait déjà évoqué une querelle semblable autour de la fille du président de l'association musulmane culturelle des Vosges dans un collège d'Epinal. Et ce ne sera pas la dernière. A travers toute la France, pendant la décennie qui suivra, de semblables batailles du voile se multiplieront* ».

1-2-2-L'assimilation

L'un des thèmes à travers lequel la xénophobie se concrétise dans le texte de Zemmour est celui de l'assimilation. Cette assimilation qui a permis, selon l'auteur, à tous les immigrés (musulmans et juifs) installés en France d'être intégrés dans la société française, une société dont la laïcité est l'un des éléments fondateurs de la république. L'expulsion à Creil d'une collégienne en raison du port du foulard islamique a suscité un débat virulent entre opposants et partisans. Et suite à cet incident, Eric Zemmour juge que l'assimilation est très dangereuse dans la mesure où elle constitue une menace à la stabilité et à l'intégrité de la société française.

- « *En France, le modèle d'intégration républicain des étrangers s'était accompli par l'assimilation, imitant le lointain exemple de l'Empire romain : « A Rome, fais comme les Romains. » Dans la Rome antique, les nouveaux citoyens devaient porter la toge et changer de prénom, voire de nom, qu'ils latinisaient. Les premiers dérèglements annonciateurs de la chute de l'Empire romain furent le refus croissant des « barbares » de changer de patronyme et… la décision de garder leurs armes* ».

- « *Dans un autre monde à une autre époque, c'est-à-dire la France jusqu'aux années*

1960-1970, Fatima, Leïla et Samira se seraient prénommées Catherine, Nathalie et Françoise. Le préfet y aurait veillé, refusant tout prénoms en dehors du calendrier ; la pression sociale des voisins, des proches, de la famille même parfois, aurait contraint les parents récalcitrants. »

1-2-3-Le « Halel »

Dans ce paragraphe, l'auteur dénonce un autre symptôme de l'islamisation de la France : le « *Halel* ». L'utilisation de l'adage : « *on est ce que l'on mange* », est très significative. Elle signifie que la France est devenue toute musulmane du fait que la nourriture *« Halel »* s'est propagée partout. Eric Zemmour s'insurge même contre la manière par laquelle on égorge les bêtes

- « *pendant que la République gagnait laborieusement la bataille du voile à l'école, elle ne se rendait pas compte qu'elle perdait la guerre du halal. Peu à peu dans les quartiers où la population musulmane devenait majoritaire, elle imposait sa domination culturelle et cultuelle. La multiplication des boucheries halal était le symptôme d'une islamisation par le bas qui dépassait de loin les seules habitudes alimentaires, touchant tous les domaines de l'existence, habituellement, langage, sexualité, sociabilité, mariage, éducation des enfants, famille, donnant raison à l'adage : « On est ce que l'on mange* ».

1-2-4- Législation et islamisation

- « *La République avait réussi vaille que vaille à circonscrire le feu à un endroit, qu'il prenait aussitôt à un autre. Le voile, prohibé à l'école, était porté dans les entreprises, les crèches ; les mères de famille voilées venaient chercher leur enfant à l'école ; elles réclamaient, avec plus ou moins de violence, que leurs enfants puissent manger de la viande halal à la cantine, allant parfois jusqu'à exiger des tables séparées des « infidèles » ; des élèves récusaient certaines matières : le darwinisme qui rejette l'enseignement sacré du Coran, les croisades, Voltaire le mécréant, Mme Bovary la femme infidèle, la Shoah des juifs assassins de Palestiniens, etc. les filles étaient privées de gymnastique, les garçons désertaient en masse ; les rares bons élèves étaient traités de « bolos », de « Juifs » ou de « sales Céfran ». Dans certaines cours de récréation, les petits musulmans qui mangeaient ou buvaient pendant le ramadan étaient molestés, tandis que leurs camarades chrétiens,*

minoritaires, tentaient de suivre le courant dominant pour ne pas être marginalisés, voire méprisés ou martyrisés, en imitant les adeptes du Coran, voire en se convertissant. Dans la cité, au pied de certaines barres d'immeubles, les grands frères rabrouaient les jeunes filles qui sortaient habillées en jupe, même décente, les traitaient de salopes, de putes, et pire encore de « Françaises », obligeant leurs sœurs à se vêtir de survêtements informe pour ne pas exciter la concupiscence masculine ».

Dans ce paragraphe, l'auteur expose la guerre législative du voile islamique gagnée à l'école mais perdue au sein des espaces publics. Il met l'accent aussi sur les conséquences de « *l'islamisation* » (Eric Zemmour 1014) de la société française ; à cause de l'islam et des musulmans, les écoles, les entreprises et les espaces publics vont devenir un enfer pour les français. Les revendications de la religion musulmane est aux yeux de l'auteur un facteur extrêmement gênant, perturbant et dangereux.

1-2-5-L'islam

- « *Selon la lettre du Coran, ces musulmans-là n'avaient pourtant pas le droit de résider en terre impie. Le monde est en effet partagé par la tradition en Maison de d'Islam (Dar al-Islam) et en Maison de la guerre (Dar al-Harb). Entre les deux, il n'y a rien. Quand il construit une mosquée quelque part, le musulman sacralise le lieu, le transforme aussitôt en un territoire rattaché au Dar al-Islam, le sanctifie, le lave de ses péchés et de ses impuretés, chasse les mécréants et corrige les mauvais musulmans. Comme l'explique Boualem Sansal dans son livre Gouverner au nom d'Allah : « toute terre, tout lieu, tout domaine matériel ou immatériel, réel ou virtuel, est regardé sous l'angle de cette dualité. Il y a le monde de l'Islam qu'il faut protéger et il y a le monde du mal dans lequel il faut porter la guerre. » Pour masquer cette dichotomie fort choquante pour les esprits occidentaux les mieux disposés à l'égard de l'Islam, le roué Tarik Ramadan inventa un troisième monde, celui du témoignage. Mais témoignage de quoi ? Du message du prophète, bien sûr !* ».

Dans ce paragraphe, Eric Zemmour réalise une interprétation erronée du Coran. Selon sa logique, l'islam est une religion totalitaire et belliqueuse ; elle ne connait en effet que la soumission à ses lois, ou la guerre.

L'auteur rejette la religion musulmane du fait qu'il l'expose comme une religion belliqueuse et totalitaire.

1-2-6- Les immigrés

-« *Pendant les années 1960 et 1970, les immigrés musulmans furent considérés comme perdus par les tenants de la loi sacrée. La plupart des immigrés étaient des Kabyles, anciens chrétiens convertis de force mille ans plus tôt, bien heureux de cet éloignement géographique qui leur permettait d'alléger les contraintes religieuses. C'était le temps de « L'islam des darons » (des pères), comme dit Kepel en reprenant le langage des jeunes banlieusards. L'arrivée des femmes et des enfants dans le cadre du regroupement familial détruisit cette authentique « intégration ». Devant leurs femmes et leurs enfants, les pères se devaient de reprendre la transmission des rites séculaires* ».

Dans ce paragraphe, l'auteur met en exergue les premières vagues migratoires venues d'Afrique du Nord. Ces dernières étaient favorables aux principes de l'assimilation et aux valeurs laïques. Mais, le regroupement familial va détruire ce progrès assimilationniste, et garantit une autre fois la transmission des valeurs ancestrales.

1-2-7- Technologie et radicalisation

- « *La technologie de la fin du XXe siècle renforça cette réislamisation. Alors qu'au XIXe siècle, l'éloignement de leur pays poussait les immigrés à se détacher peu à peu de leur confession d'origine, pour adopter une distance très française et très chrétienne par rapport aux strictes pratiques religieuses, le développement de la télévision satellitaire et d'internet permit au contraire aux gardiens du temple islamique – Frères musulmans ou salafistes, et tous les tenants du retour à la pureté du prophète – de diriger à distance les esprits de leurs ouailles et d'entreprendre un fantastique travail d'endoctrinement religieux et d'édification d'une Oumma mondialisée, globalisée, même si, comme le notait avec ironie Gilles Kepel, elle était réinventé* ».

Dans ce paragraphe, Eric Zemmour expose l'un des principaux facteurs de réislamisation des immigrés Nord-africains en France: le développement technologique et les chaînes satellitaire. Ainsi, les programmes *« salafistes »* (Eric Zemmour, 2014) diffusés sur ces chaînes ont entraîné un forte réislamisation des cités françaises.

1-2-8- L'Islam comme religion universelle et totalitaire

- « *A la différence de la kashrout, qui accompagne des fidèles peu nombreux*

parmi lesquels les observants cherchent à se protéger de l'adultération mais s'abstiennent de tout prosélytisme, le halal appartient à une religion qui concerne près d'un Français sur dix, est majoritaire dans certains quartiers populaires, et déploie un fort prosélytisme exprimé par des conversions régulières. Le contrôle de la certification représente, de la sorte, une image des stratégies poursuivies par certains groupes pour tenter de conquérir l'hégémonie sur la représentation politique d'une communauté dont ils veulent transformer les identités de consommateurs en mobilisation politico-religieuse. Celle-ci, qui suppose le contrôle exigeant de la norme et de la traçabilité du halal, est une stratégie hégémonique qui se substitue (...) à l'échec de la mobilisation autour du port du voile à l'école. » ». Gilles Kepel, *op. cit.*

Eric Zemmour avance dans ce paragraphe que l'islam est synthèse des deux aspects négatifs du judaïsme et du christianisme. D'autre part, il différencie entre le « *halel* » *(kashrout)* juif et le « *halel* » musulman qui est le plus dangereux et le plus malintentionné servant de compensation à l'échec du voile islamique à l'école.

1-2-9- La société française

- « *« Le 9-3 ce n'est pas la France, c'est même très différent. D'une certaine façon, le 9-3 est un peu comme un morceau du Sud au Nord. Le département est extrêmement jeune, la pyramide des âges tout à fait comparable à celle des pays d'Afrique du Nord ou de l'Egypte, c'est là que l'on trouve de grandes familles avec les difficultés éducatives que cela pose dans une société où la réussite sociale passe par une progéniture étroite. L'idée que la poussée de la religiosité soit à l'échelle individuelle une forme de consolation face à l'expérience vécue de la précarité ne me semble pas complètement validée. Le port du voile n'est pas un choix électif mais une exigence qui s'impose dans l'espace public local (...) la collectivité qui est rassemblée fonctionne alors comme communauté plus que comme société, la norme sociale qui impose des conduites sexuées est, comme dans les quartiers des pays pauvres du Sud, absolument impérative (...) le lien observé entre les formes de l'islam et les situations sociales dans les pays du Sud – par exemple l'emprise des Frères musulmans et des salafistes dans les périphéries du Caire (...) éclaire la compréhension des dynamiques des islams d'Europe »* ». (Hugues Lagrange, dans la revue *Le Débat*, mars-avril 2012)

Dans ce paragraphe, Eric Zemmour va s'appuyer sur un argument d'*Hugues Lagrange* afin de pouvoir véhiculer le nouveau visage qu'a pris le département de Saint-Denis. L'auteur

accuse les immigrés et leur religiosité extrême d'avoir transposé leur culture du tiers-monde dans un département occidentale qui appartient à la nation française. Le lexique employé pour décrire ce département porte un acharnement accru sur les populations maghrébines et africaines.

1-2-10- La laïcité

- « *L'auteur de cet article iconoclaste, Hugues Lagrange, est un de nos sociologues les plus avisés ; il n'est hostile ni aux communautés, ni aux évolutions qu'il observe. Il estime que la laïcité ne peut plus confiner la religion dans le domaine du privé ; nous incite au « dépassement du cadre national » et à « l'intérêt de favoriser la reconnaissance d'entités collectives infranationales ». Pour lui, « faire vivre ensemble des minorités religieuses et linguistiques comme les parties d'une totalité plus vaste n'est pas plus incompatible avec l'idée de faire société que d'articuler les intérêts sociaux divergents ». C'est un des adeptes de la « postmodernité » chère à Michel Maffesoli* ».

Dans ce paragraphe, l'auteur prend une posture radicale envers les minorités linguistiques et surtout religieuses : celle de leur incompatibilité avec les valeurs laïques de l'Etat-Nation. Mais, l'auteur n'assume cette posture radicale prise surtout envers la religion musulmane que derrières les explications d'Hugues Lagrange.

1-2-11- Le refus de l'assimilation

-« *Au nom de la liberté, on a favorisé l'instauration d'une société « totalitaire », c'est-à-dire qui prend en charge l'existence « totale » de chaque individu, privé et public mêlés ; au nom du primat de l'individu, on a fait le lit d'une organisation holiste qui ne connait que la « soumission » de ses membres à la loi de Dieu ; au nom de la république, on a déconstruit la France ; au nom des droits de l'homme, on a érigé un Etat dans un Etat, ce qui avait poussé Richelieu à combattre les protestants lors du terrible siège de la Rochelle. Pour « intégrer » l'islam, il faudrait que la France renonce à mille ans d'Histoire, renie Philipe Le Bel, Richelieu, Louis XIV, Napoléon, de Gaulle ; on passerait peu à peu d'une société multiethnique à une société multiculturelle qui deviendra multiconfessionnelle à la manière libanaise* ».

Dans ce paragraphe, l'auteur affirme que la religion musulmane est le facteur principal

qui a saboté l'assimilation des immigrés maghrébins. Dans le deuxième paragraphe, il s'insurge contre les valeurs républicaines et libertaires qui ont permit à l'islam de gagner du terrain sur le sol Français.

Pour Eric Zemmour, l'islam est une bête sauvage qui a pour paroi la France.

1-2-12- Le triomphe de l'islam sur la France

- « *Plus de vingt ans après « l'affaire du voile de Creil », nous sommes arrivés au bout du voyage : ce n'est pas à l'islam de s'adapter à la nation française, mais à la France d'adapter à l'islam. L'islam est à la fois le révélateur et le détonateur de la désintégration de l'Etat-Nation* ».

Dans ce paragraphe, l'auteur annonce une éminente déconstruction, explosion et déflagration de la France face à l'hégémonie islamique.

1-2-13- Le triomphe de la « *halalisation* »

- « *Après le regroupement familial des années 1970, l'expulsion des Français de souche et de tous les Européens à partir des émeutes de 1981 et de la marche des Beurs de 1983, l'affaire des filles voilées de Creil fut la troisième étape du processus de défrancisation et d'islamisation des banlieues françaises. L'offensive sur le voile échoua mais permit la conquête, par la voie de la « halalisation », de territoires disséminés mais nombreux où tous les actes de l'existence des populations, nourriture, amis, relations sexuelles, mariage, vêtements, sociabilité, furent peu à peu soumis au contrôle vétilleux de la Loi religieuse, forgeant la naissance balbutiante mais vigoureuse et redoutable d'une Dar el-islam française* ».

Dans ce dernier paragraphe, l'auteur conclue son chapitre par un constat amer : la France a gagné la guerre du voile islamique, mais elle a perdu les autres guerres dont la guerre du « *halel* » est la plus lourde et la plus déplorable. Désormais, le « *halel* » est selon Eric Zemmour le nouveau code de conduite française.

Note : Les illustrations entre guillemets sont extraites de notre corpus : *La Défaite de La Grande Nation II*, (Eric Zemmour, *Le Suicide Français*, 2014, Albain Michel).

III- Approche énonciative et pragmatique du discours dans: la défaite de la « Grande Nation II »

Dans ce chapitre « *la défaite de la grande nation II* », nous nous attelons à analyser la thématique de la xénophobie selon une approche énonciative et puis pragmatique. En effet, la prise en compte des phénomènes liés aux conditions de la production du discours ainsi que les actes de langage sont pertinents pour comprendre le fonctionnement de la langue et plus précisément le discours d'Eric Zemmour. Rappelons-le, l'énonciation selon Benveniste est la « *mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel de production* » » (Benveniste 1970 :12-13). Cela suppose que l'étude des indicateurs linguistiques tels que les pronoms personnels, les temps verbaux, les déictiques spatiaux et temporels, les modalisateurs est fort importante dans la mesure où ces indices nous permettent de relever le degré de présence ou de distanciation de l'énonciateur par rapport à son discours. D'un point de vue pragmatique, il s'agira de mettre en lumières les actes du langage et d'étudier les effets exercés sur le récepteur du message en question. A ce niveau, nous nous focalisons sur la dimension interactive que toute production langagière présuppose en interprétant les intentions de communication.

Comme nous l'avons déjà précisé, le chapitre « *la défaite de la grande nation II* » gravite autour de la crise que traverse la France et, dont les Musulmans qui y sont installés sont responsables de l'indescriptible chao social. Ce chao est selon l'auteur tributaire des décisions sociopolitiques et des textes de loi qui ont donné l'opportunité aux immigrés de se proliférer, de s'enraciner et d'imposer une conduite qui déplait les Français dans leur pays même et, pire encore qui porte atteinte aux principes fondamentaux de la nation.

1-1- Approche énonciative

a- Les embrayeurs

Du point de vue énonciatif, le texte d'Eric Zemmour se caractérise par l'absence du pronom personnel « *je* », et par un emploi très fécond de modalisateurs : adjectifs, adverbes et figures de styles. Nous pouvons dire que l'auteur est bel et bien présent dans son discours à travers la modalisation (nous y reviendrons) et à travers les pronoms « *nous* », « *nos* » et « *on* ». Le pronom « nous » est un embrayeur saturé dans la mesure où

il inclut l'auteur et les français de souche et les français parfaitement assimilés, dont voici les exemples :

*« Hugues Lagrange, est un de **nos** sociologues les plus avisés »*

*« **Nous** sommes arrivés au bout du voyage : ce n'est pas à l'islam de s'adapter à la Nation Française, mais à la France de s'adapter à l'islam »*

A travers l'emploi du pronom « nous » et « nos », l'auteur désigne la filiation française du sociologue Hugues Lagrange et le caractère objectif de ses enquêtes sociologiques concernant les immigrés arabes et africains.

Quant à l'emploi du pronom indéfini « *on* », nous avons relevé douze occurrences de valeurs différentes qui peuvent-être interprétées par la prise en compte du contexte. Nous devons préciser, quand même, que le recours à cette tournure impersonnelle n'est pas un fait de hasard, bien au contraire, Eric Zemmour veut impliquer les français dans ses prises de positions radicales en faveur de la cause défendue. Le pronom «*on* » désigne donc l'auteur, les français et les décideurs politiques par rapport à l'affaire du voile, à l'ouverture de la France sur la culture arabo-musulmane et par rapport au processus assimilationniste. Cela étant dit, nous avons jugé utile de relever les exemples suivants :

*« **On** ne sut d'abord comment l'appeler ».*

*« **On** pouvait espérer que l'école finirait par ouvrir ces esprits rétifs »*

*« La question posée par ce morceau de tissu n'était donc pas celle de la laïcité. Mais celle de l'assimilation. Parce qu'**on** avait renoncé à celle-ci, on essaya de faire jouer son rôle à celle-là. **On** prit donc la mauvaise arme pour frapper, et **on** s'étonna de manquer la cible. »*

*« **On** prit le risque de favoriser une colonisation à l'envers sur le sol français »*

*« au bénéfice, crut-**on** de l'expression libérée du Moi tout puissant »*

*« **On** a fait le lit d'une organisation holiste »*

*« **On** a déconstruit la France »*

*« **On** a érigé un Etat dans un Etat »*

*« **On** passerait peu à peu d'une société multiethnique(...) multiculturelle (...) multiconfessionnelle à la manière du libanaise. »*

Pour ce qui est des indicateurs spatiaux temporels, l'accent est mis sur la date où la loi du regroupement familial a été approuvée, engendrant le processus de désintégration nationale exposé par l'auteur, ainsi que certaines dates rappelant des émeutes. La fameuse est citée : « *Après le regroupement familial des années **1970**, l'expulsion des Français de souche et de tous les Européens à partir des émeutes de **1981** et de la marche des Beurs de **1983*** ». Par ailleurs, la date du 18 septembre **1989** est mise en exergue. C'est la date où l'affaire des filles voilées éclate au collège Gabriel-Havez de Creil.

Eric Zemmour considère cet évènement comme « *la troisième étape du processus de défrancisation et d'islamisation des banlieues françaises* ». Par le biais de ces dates, l'auteur, en abordant une série de faits dans l'espace de vingt ans, nous décrit les principaux facteurs de défrancisation de la France.

b- Les modalisateurs

Le chapitre « *la défaite de la Grande Nation II* » est riche en modalisation notamment en adverbes et en adjectifs. Nous constatons premièrement la présence d'un adverbe de manière dans l'énoncé : « *pendant que la république gagnait **laborieusement** la bataille du voile à l'école* », où l'auteur le fait suivre d'un terme relevant du domaine de la guerre « la bataille » dans le sens d'imposer à la société française une conduite vestimentaire musulmane à l'encontre de tous les opposants.

Nous avons constaté que le texte en question regorge en adverbes d'intensité : plus au moins, très, fort et extrêmement. Par exemple :

« *Elles réclamaient, avec **plus moins** de violence* »

Dans cet énoncé, l'auteur décrit d'une manière exagérée la manière dont les mamans insistent sur la consommation de la nourriture « halal » à leurs enfants. D'autre part, l'auteur qualifie la dichotomie « *Dar el-harb et Dra el-islam* » de « ***fort** choquante* ». En citant le progrès assimilationniste que les premiers immigrés ont réalisé, l'auteur use de l'adverbe

d'intensité afin de pouvoir qualifier leurs attitudes dans l'énoncé : « *pour adopter une distance* ***très*** *française et* ***très*** *chrétienne* ».Par ailleurs, la religion musulmane est qualifié de stricts et de prosélyte dans les deux énoncés suivants : « *l'islam(...), reposant avant tout sur des rituels* ***très*** *stricts* », « *le halal appartient à une religion(...), et déploie un* ***fort*** *prosélytisme* ». Et enfin, les deux derniers adverbes que nous citons concernent les caractéristiques du département de la Seine-Saint-Denis, qualifié de département exogène à l'Hexagone, dans l'énoncé : « *Le 9-3 n'est pas la France, c'est même très différent* ». La deuxième caractéristique de ce département et sa population jeune, ayant la même pyramide des âges et des natalités des pays du tiers monde. L'énoncé suivant illustre me parallèle établi par l'auteur : « *Le département est* ***extrêmement*** *jeune* ».

Le texte comporte aussi plusieurs occurrences du mode conditionnel, synonymes de déploration, de regret et d'exaspération. Le conditionnel est utilisé dans un contexte où l'auteur imagine une France qui applique le modèle d'assimilation Romain : « *à Rome, fais comme les Romains* ». Dans cet énoncé : « *Fatima, Leïla, et Samira* ***se seraient*** *prénommées Catherine, Nathalie et Françoise* », Eric Zemmour évoque le cas du prénom et cite d'une manière intentionnelle les prénoms des filles de l'affaire du voile islamique de Creil. Le deuxième énoncé : « *le Préfet* ***y aurait*** *veillé, refusant tout prénom en dehors du calendrier* », cite le cas du calendrier des prénoms et l'appelle de l'auteur pour un calendrier unique pour toutes les populations qui vivent en France. Le cas des deux énoncés est assez particulier : « *la pression sociales des voisins(...)* ***aurait*** *contraint les parents récalcitrant* », « *le voisinage (...)* ***aurait****, à force de brocards* », ils portent une réelle incitation à la violence, à la haine voire même au meurtre, par le biais de suggérer une mobilisation massive de la société afin d'interdire les prénoms arabes, et la pratique du culte islamique. Le dernier énoncé : « ***il aurait*** *adouci la rigueur des pères* », porte sur la condition sine qua non du civisme, qui est aux yeux de l'auteur : le total fondement dans le creuset français. Celui qui reste profondément maghrébin et musulman est de facto un arriéré.

En effet, l'appel au soulèvement joue fortement sur l'affect et sur l'implication de l'auteur. Les termes subjectifs affectifs et évaluatifs sont si nombreux, auxquels il faut ajouter une forte proportion des verbes déclaratifs et les substantifs caractérisés par une charge émotionnelle de « *bataille* » « *chance* » « *respect* » et renvoient d'une manière patente au

champ lexical du combat. Parmi les termes subjectifs, nous citons ceux qui renvoient d'une manière claire à la xénophobie :

Le voile islamique connait chez l'auteur plusieurs nominations péjoratives : « *Un voile. Un tchador. Un foulard. Un morceau de tissu. Un fichu…fichu* ». D'autre part, nous retrouvons l'expression « *sans ambages* » précédée du verbe « *défendre* », qualifiant la manière dont les filles voilées ont été défendu dans cet énoncé : « *SOS racisme et le journal Libération défendirent sans ambages les gamines voilées* ». Dans cet énoncé : « *Ce n'était pas la première fois que des affaires de voiles* ***empoisonnaient*** *la vie des établissements scolaires* », Eric Zemmour choisi un verbe violent pour mieux caricaturer l'état alarmant des écoles françaises avec l'arrivée du voile islamique. Dans cet énoncé : « *Un magnifique et rare modèle* ***de défausse*** *de l'Etat* », l'auteur s'insurge contre la décision du Conseil de l'état, qui laisse aux professeurs le libre choix d'interdire ou non le voile islamique à l'école. Dans cet énoncé : « *On pouvait espérer que l'école finirait par ouvrir ces esprits* ***rétifs*** », l'auteur qualifie ceux qui s'attachent à la religion musulmane de personnes arriérées. En parlant des musulmans qui défendent les libertés de la femme, l'auteur les qualifie dans cet énoncé de : « *Pour les musulmans* ***rigoristes*** ». Dans cet énoncé : « *Ce voile est le* ***symptôme*** *d'une commencement* ***d'organisation islamique de la cité.*** », l'auteur utilise deux termes qui inspirent la crainte et le chaos. En abordant le refus de l'assimilation, l'auteur qualifie le voile une autre foi de : « *La question posée par* ***ce morceau de tissu*** *n'était donc pas celle de la laïcité, mais celle de l'assimilation*. ». Dans cet énoncé : « *L'islam* ***s'engouffra*** *pour imposer son* ***modèle holiste, impérieux mais chaleureux, contraignant mais rassurant*** », l'auteur qualifie par des termes forts les résultats des libertés individuelles excessives.

De sa part, Gilles Kepel (cité par l'auteur) considère les filles voilées comme des « **Militants islamistes** ». Ainsi, les habitudes culinaires sont considérés comme dangereuse pour la tradition laïque française : « *La multiplication des boucheries halel était* ***le symptôme d'une islamisation*** *par le bas qui dépassait de loin les seules habitudes alimentaires(…) donnant raison à l'adage : « **On est ce que l'on mange** ».* ». D'un autre côté, la transmission de l'héritage culturel aux enfants est perçue par l'auteur comme : « *Devant leurs femmes et leurs enfants, les pères se devaient de reprendre la transmission des* ***rites séculaires*** ».

Dans ce passage : « *le développement de la télévision satellitaire et d'internet*

permit au contraire ***aux gardiens du temple islamique*** *– Frères musulmans ou salafistes, et tous les* ***tenants du retour à la pureté du prophète*** *– de diriger à distance les esprits de leurs ouailles et d'entreprendre* ***un fantastique travail d'endoctrinement religieux et d'édification d'une Oumma mondialisée, globalisée****, même si, comme le notait avec ironie Gilles Kepel, elle était réinventé.* », Eric Zemmour qualifie avec des termes acerbes et incisifs la réislamisation des cités françaises. L'islam est aussi pour l'auteur : « Une religion **prosélyte** ».

Quant aux immigrés, le passage cité par l'auteur d'Hugues Lagrange explique que ces derniers ont dépaysé ma structure sociale du département de Saint-Denis : « Hugues Lagrange : « *le 9-3* ***ce n'est pas la France****, c'est même* ***très différent****. D'une certaine façon, le 9-3 est un peu comme un morceau du Sud au Nord. Le département* ***est extrêmement jeune****, la* ***pyramide des âges*** *tout à fait comparable à celle des pays* ***d'Afrique du Nord ou de l'Egypte*** ».

Note : Les illustrations entre guillemets sont extraites de notre corpus : *La Défaite de La Grande Nation II,* (Eric Zemmour, *Le Suicide Français*, 2014, Albain Michel).

IV-Approche pragmatique

Dans cette partie d'analyse, nous mettons l'accent sur les actes du langage et leurs répercussions sur les lecteurs notamment les lecteurs Français. Nous avons relevé d'abord une série d'énoncés contenants des actes de langage,

Puis nous avons procédé à les analyser de façon à mettre en lumière les intentions de l'auteur par rapport aux thèmes évoqués.

a- Les énoncés

1-« *On ne sut d'abord comment l'appeler. Un voile. Un tchador. Un foulard. Un morceau de tissu.* ».

2- « *Un fichu…fichu.* »

3- « *Quand Fatima (13ans) et Leïla (14 ans), ainsi que Samira furent renvoyées du collège Gabriel-Havez de Creil, pour avoir refusé d'ôter pendant les cours leur voile islamique* »

4-*« SOS Racisme et le journal Libération défendirent sans ambages les gamines voilées bien que l'origine antillaise du proviseur qui avait pris la décision d'exclusion, Ernest Chénière, et donc la couleur noire de sa peau, troublât la pensée simpliste de l'antiracisme. »*

5- *« Ce n'était pas la première fois que des affaires de voiles empoisonnaient la vie des établissements scolaires. »*

6-*« Un magnifique et rare modèle de défausse de l'état qui laissait aux fonctionnaires le soin de régler eux-mêmes un conflit majeur. »*

7-*« Mais lui aussi dissimula derrière les « signes religieux ostentatoires », faisant semblant d'inclure dans sa législation les croix trop visibles ou les calottes portées par certains enfants juifs. Personne ne fut dupe ».*

8- *« Le Conseil d'Etat avait invoqué le droit ; mais celui-ci n'est jamais loin de l'idéologie »*

9-*« Les élites administratives françaises-et en particulier la crème de la crème du Conseil d'état- avaient adhéré à l'idéologie mondialiste et multi culturaliste »*

10-*« Le Conseil d'Etat avait approuvé en 1980 le regroupement familial d'Africains polygames (arrêt Montcho) ; et c'est un tribunal administratif qui avait interdit au maire de Paris (Jacques Chirac) de verser une allocation réservée aux familles françaises ».*

11- *« dans un monde chrétien (à part les rares confettis israélites), la religion des élèves ne suscitait aucun souci. »*

12-*« C'était leur liberté d'esprit qu'il fallait respecter et façonner par l'enseignement des Lumières. »*

13-*Cette complexité de la tradition républicaine – entre liberté et endoctrinement – butait soudain sur le voile islamique qui symbolisait l'emprise du religieux sur les jeunes esprits. »*

14-*« On pouvait espérer que l'école finirait par ouvrir ces esprits rétifs. »*

15-*« Les « Républicains progressistes » pensaient au fond d'eux-mêmes que la Déesse Raison finit toujours par l'emporter et arracher les individus éclairés au fanatisme de la religion ».*

16- *« Pour les musulmans rigoristes »*

17-*« Avec le voile, puis plus tard l'hijab, ces femmes rejettent l'injonction du désir, l'aliénation du consumérisme, et pour tout dire la loi du marché* ».

18-*« Ce voile est le symptôme d'un commencement d'organisation islamique de la cité. »*

19- « *La question posée par ce morceau de tissu n'était donc pas celle de la laïcité, mais celle de l'assimilation. »*

20- « *En France, le modèle d'intégration républicain des étrangers s'était accompli par l'assimilation, imitant le lointain exemple de l'Empire romain : « A Rome, fais comme les Romains. » ».*

21-*« Les premiers dérèglements annonciateurs de la chute de l'Empire romain furent le refus croissant des « barbares » de changer de patronyme et… la décision de garder leurs armes* ».

22-« *Dans un autre monde à une autre époque, c'est-à-dire la France jusqu'aux années 1960-1970, Fatima, Leïla et Samira se seraient prénommées Catherine, Nathalie et Françoise* »

23-« *Le voisinage – ouvriers français ou immigrés de longue date – aurait, à force de brocards, censuré les manifestations les plus choquantes du culte musulman, renvoyé aux poubelles de l'Histoire les sacrifices dans la baignoire, interdit la polygamie, l'excision des jeunes filles, comme les vêtements imités du prophète, pour imposer un strict costume occidental plus adapté au climat du nord de l'Europe. Il aurait adouci la rigueur des pères à l'encontre des filles et ridiculisé l'autoritarisme des frères* »

24-« *Mais rien ne s'était passé comme d'habitudes avec les immigrés venus d'Afrique* »

25-« *C'est ce respect, cette discrétion, cette élégance qui furent abandonnés dans la France des années 1980 au bénéfice, crut-on, de l'expression libérée du Moi tout puissant* ».

26-« *mais dans la béance provoquée par l'irruption de cet individualisme arrogant et nihiliste, l'angoisse existentielle, la solitude, le désarroi et le déracinement qu'il entraina, l'islam s'engouffra pour imposer son modèle holiste, impérieux mais chaleureux, contraignant mais rassurant, se servant de la volonté farouche des enfants de l'immigration*

maghrébine d'utiliser leur religion comme manifeste identitaire, et retrouvant par là même la puissance politique de la tradition coranique »

27- « *pendant que la République gagnait laborieusement la bataille du voile à l'école, elle ne se rendait pas compte qu'elle perdait la guerre du halal.* »

28-« *Peu à peu dans les quartiers où la population musulmane devenait majoritaire,elle imposait sa domination culturelle et cultuelle.* »

29-« *Dans certaines cours de récréation, les petits musulmans qui mangeaient ou buvaient pendant le ramadan étaient molestés, tandis que leurs camarades chrétiens, minoritaires, tentaient de suivre le courant dominant pour ne pas être marginalisés, voire méprisés ou martyrisés, en imitant les adeptes du Coran, voire en se convertissant.* ».

30- « *Le monde est en effet partagé par la tradition en Maison de d'Islam (Dar al-Islam) et en Maison de la guerre (Dar al-Harb). Entre les deux, il n'y a rien* »

31-« *La plupart des immigrés étaient des Kabyles, anciens chrétiens convertis de force mille ans plus tôt, bien heureux de cet éloignement géographique qui leur permettait d'alléger les contraintes religieuses.* »

32-« *L'arrivée des femmes et des enfants dans le cadre du regroupement familial détruisit cette authentique « intégration* »

33-« *Alors qu'au XIXe siècle, l'éloignement de leur pays poussait les immigrés à se détacher peu à peu de leur confession d'origine, pour adopter une distance très française et très chrétienne par rapport aux strictes pratiques religieuses, le développement de la télévision satellitaire et d'internet permit au contraire aux gardiens du temple islamique – Frères musulmans ou salafistes, et tous les tenants du retour à la pureté du prophète – de diriger à distance les esprits de leurs ouailles et d'entreprendre un fantastique travail d'endoctrinement religieux et d'édification d'une Oumma mondialisée, globalisée, même si, comme le notait avec ironie Gilles Kepel, elle était réinventé.* »

34-« *L'islam est à la fois une synthèse et une dissidence du judéo-christianisme qui l'a précédé : pur monothéisme comme le judaïsme, reposant avant tout sur des rituels très stricts*

(orthopraxie) et non sur la seule foi (orthodoxie chrétienne), l'islam est aussi, contrairement au judaïsme, une religion prosélyte, rivalisant alors avec le christianisme. »

35-« *A la différence de la kashrout, qui accompagne des fidèles peu nombreux parmi lesquels les observants cherchent à se protéger de l'adultération mais s'abstiennent de tout prosélytisme, le halal appartient à une religion qui concerne près d'un Français sur dix, est majoritaire dans certains quartiers populaires, et déploie un fort prosélytisme exprimé par des conversions régulières.* »

36-« *Celle-ci, qui suppose le contrôle exigeant de la norme et de la traçabilité du halal, est une stratégie hégémonique qui se substitue (…) à l'échec de la mobilisation autour du port du voile à l'école.* »

37-« *Le 9-3 ce n'est pas la France, c'est même très différent* »

38-« *D'une certaine façon, le 9-3 est un peu comme un morceau du Sud au Nord* »

39-« *Le département est extrêmement jeune, la pyramide des âges tout à fait comparable à celle des pays d'Afrique du Nord ou de l'Egypte, c'est là que l'on trouve de grandes familles avec les difficultés éducatives que cela pose dans une société où la réussite sociale passe par une progéniture étroite* »

40-« *Le port du voile n'est pas un choix électif mais une exigence qui s'impose dans l'espace public local* »

41-« *Il estime que la laïcité ne peut plus confiner la religion dans le domaine du privé ; nous incite au « dépassement du cadre national » et à « l'intérêt de favoriser la reconnaissance d'entités collectives infranationales* »

42-« *Il marque le refus irréductible de l'islam de se fondre dans le creuset français* »

43-« *Sa préconisation ultime le rapproche des ennemis farouches de l'Etat-Nation – des libéraux mondialistes à l'extrême gauche internationaliste – qui tendent ainsi la main aux islamistes – salafistes et Frères musulmans – eux aussi internationalistes, mais dans le cadre de l'Oumma, pour contraindre la France à s'autodétruire* »

44-« *au nom de la république, on a déconstruit la France* »

45-« *Pour « intégrer » l'islam, il faudrait que la France renonce à mille ans d'Histoire, renie Philipe Le Bel, Richelieu, Louis XIV, Napoléon, de Gaulle* »

46-« *Plus de vingt ans après « l'affaire du voile de Creil », nous sommes arrivés au bout du voyage : ce n'est pas à l'islam de s'adapter à la nation française, mais à la France de 'adapter à l'islam* »

47-« *L'islam est à la fois le révélateur et le détonateur de la désintégration de l'Etat-Nation* »

48-« *Après le regroupement familial des années 1970, l'expulsion des Français de souche et de tous les Européens à partir des émeutes de 1981 et de la marche des Beurs de 1983, l'affaire des filles voilées de Creil fut la troisième étape du processus de défrancisation et d'islamisation des banlieues françaises* »

49-« *L'offensive sur le voile échoua mais permit la conquête, par la voie de la « halalisation », de territoires disséminés mais nombreux où tous les actes de l'existence des populations, nourriture, amis, relations sexuelles, mariage, vêtements, sociabilité, furent peu à peu soumis au contrôle vétilleux de la Loi religieuse, forgeant la naissance balbutiante mais vigoureuse et redoutable d'une Dar el-islam française* »

B- Les actes de langage dans le discours d'Eric Zemmour

1-actes assertifs

En 1, l'acte de langage se range dans la catégorie des actes *illocutoires* ayant un but *assertif,* du fait que l'auteur s'engage à prendre responsabilité sur l'existence d'un état de chose, celle de la perplexité envers la nomination précise du voile islamique.

En 3, l'auteur accomplit un acte illocutoire ayant un but assertif. L'auteur met en exergue la manière et la cause pour lesquelles les deux jeunes filles ont été renvoyées. Cet énoncé véhicule une visée perlocutoire qui est la suivante : le voile islamique n'a pas sa place au sein des établissements scolaires.

En 8, l'auteur déclare en accomplissant un acte illocutoire ayant un but assertif, que la décision du Conseil d'Etat est tributaire d'idéologie libertaire et multiculturalisme.

En 11, l'auteur accomplit un acte illocutoire assertif à travers lequel il essaye de persuader ses lecteurs que l'arrivée des immigrés musulmans dans les établissements français avait perturbé leur tranquillité.

En 17, l'auteur réalise un acte illocutoire assertif dans lequel il avance que les femmes voilées rejettent les valeurs françaises et européennes, les libertés sexuelles et les conduites féminines imposées sous l'influence de la mondialisation.

En 18, l'auteur réalise un acte illocutoire assertif dans lequel il veut troubler ses lecteurs par le potentiel danger d'une organisation islamique des cités françaises sous le commandement du voile islamique.

En 20, l'auteur accomplit un acte illocutoire assertif dans lequel il expose le modèle d'intégration français, fondé sur les principes d'intégrations romaines. La visée perlocutoire de cet énoncé suggère la stricte application de ce modèle d'intégration pour les immigrés maghrébins, afin de les contraindre d'abandonner leur culture et leur religion.

En 21, l'auteur accomplit un acte illocutoire assertif dans le but est de troubler ses lecteurs. Cet exemple tiré de l'histoire de la Rome antique a pour but de comparer les « *barbares* » aux immigrés musulmans qui refusent de prêter allégeance au pouvoir assimilationniste, et qu'ils vont bientôt ruiner la France ; comme les barbares on fait jadis avec Rome.

En 27, l'auteur réalise un acte illocutoire assertif. Il exprime ses appréhensions pour un autre intrus le « *halal* ».

En 28, l'auteur réalise un acte illocutoire assertif. Il avance que les musulmans imposent leurs us et coutumes là où ils se trouvent.

En 29, l'auteur réalise un acte illocutoire assertif. Il porte un jugement négatif sur les comportements de certains gamins musulmans, jugés violents, en le généralisant à tous les enfants musulmans de France.

En 30, l'auteur réalise un acte illocutoire assertif. Il donne une interprétation fausse au message coranique afin de pouvoir choquer ses lecteurs, en exposant un monde musulman violent qui ne connait que la soumission.

En 31, l'auteur réalise un acte illocutoire assertif. Il avance que les kabyles étaient tous chrétiens, alors qu'à l'époque de la conquête arabo-musulmane, la Kabylie n'existait pas encore et que toute l'Afrique du Nord était chrétienne ou païenne. Le recours à l'histoire a pour objectif de rappeler les kabyles leur véritable religion.

En 33, l'auteur réalise un acte illocutoire assertif. Il effectue un jeu d'influence en exposant le respect de la conformité à la religion musulmane comme l'organisation d'une « *Oumma salafiste* » (Eric Zemmour, 2014) et fanatique.

En 34, l'auteur réalise un acte illocutoire assertif dans lequel il nous définit la religion musulmane comme une religion prosélyte, sévère et fanatique. Par contre, les similitudes qu'il expose avec le christianisme et le judaïsme sont des similitudes positives.

En 35, l'auteur réalise un acte illocutoire assertif. Il compare la « *kashrout* » et le « *halel* », et dégage leurs spécificités. La « *kashrout* » fait partie de la religion des gentils ; et le « *halel* » l'incarnation d'une religion prosélyte et extrémiste.

En 36, l'auteur réalise un acte illocutoire assertif dans lequel il déclare que le « *halel* » est une stratégie qui va compenser l'échec du voile islamique à l'école.

En 38, l'auteur réalise un acte illocutoire assertif. Il affirme que les immigrés ont défrancisé le département de Saint-Denis.

En 39, l'auteur réalise un acte illocutoire assertif. Il décrit en effet la population du département de Saint-Denis.

En 40, l'auteur réalise un acte illocutoire assertif. Il explique et argumente le choix du port du voile.

Dans l'énoncé 45, l'auteur réalise un acte illocutoire assertif. Il use de la réflexion d'Hugues Lagrange pour argumenter l'échec de l'intégration des immigrés musulmans.

Dans l'énoncé 47, l'auteur réalise un acte illocutoire assertif dans lequel il conclue la fin du processus d'islamisation de la France ; la France est hélas battue.

Dans l'énoncé 48, l'auteur réalise un acte illocutoire assertif. Il affirme que l'affaire du voile de Creil est le coup de grâce porté aux banlieues françaises.

2-actes expressifs

En 1, l'auteur effectue un acte illocutoire ayant un but expressif. Il exprime en effet son sentiment vis-à-vis d'un état de chose présenté auparavant. Il qualifie le Fichu (voile islamique) comme une tenue fichue (nulle, insignifiante).

En 4, l'auteur accomplit un acte illocutoire ayant un but expressif. Il déplore en effet la prise de défense des deux gamines du Collège de Creil par SOS Racisme et le journal Libération. Eric Zemmour met l'accent sur l'origine antillaise (noire) du proviseur qui avait exclu les deux gamines afin de pouvoir légitimer cette exclusion du fait qu'elle n'était pas commise par un européen.

En 5, l'auteur accomplit un acte illocutoire avec un but expressif. L'auteur porte atteinte à un symbole culturel et religieux par le choix du verbe « empoisonnaient ».

En 6, l'auteur accomplit un acte illocutoire ayant un but expressif. L'auteur accuse l'Etat de tolérance vis-à-vis le voile islamique qui constitue une atteinte aux principes fondateurs la société française.

En 7, l'auteur réalise un acte illocutoire avec un but expressif. Il regrette le fait d'interdire certains signes religieux chrétiens et juifs au détriment de l'interdiction du voile islamique. Il suggère que les législations religieuses doivent porter uniquement sur les symboles du culte islamique.

En 9, l'auteur accomplit un acte illocutoire expressif, dont le but est de déplorer la trahison du lègue Napoléonien, au détriment du multiculturalisme et du mondialisme.

En 10, l'auteur cite une autre défausse de la politique française, celle de la préférence des immigrés africains sur les autochtones.

En 13, nous avons un acte illocutoire expressif dont le but est de déplorer la collusion de la grandeur républicaine avec l'obscurantisme religieux.

En 14, l'auteur, en jugeant les esprits musulmans de « *rétifs* » accomplit un acte illocutoire expressif. De ce fait, la grandeur ou la médiocrité d'une personne est tributaire de son appartenance religieuse.

En 15, l'auteur réalise un acte illocutoire expressif dont le but est d'exposer l'échec du projet assimilationniste des Républicains progressistes comme le montre l'expression en ironique : « *éclairés au fanatisme de la religion* ».

En 16, l'auteur accomplit un acte illocutoire expressif à travers lequel il qualifie l'islam et ses disciples de « rigoristes », c'est-à-dire : des individus attachés viscéralement à la morale religieuse.

En 19, l'auteur accomplit un acte illocutoire expressif en qualifiant le voile islamique de morceau de tissu. Il accuse en effet ce morceau de tissu, d'être le premier obstacle qui se heurte à l'application du modèle assimilationniste.

En 21, l'auteur accomplit un acte illocutoire expressif où il déplore le rejet du célèbre principe romain « *A Rome, fais comme les Romains* », considéré comme héritage fâcheux du colonialisme. Eric Zemmour conteste en effet cette version de l'histoire qui stigmatise le principe de l'assimilation.

En 24, l'auteur réalise un acte illocutoire expressif. Il déplore l'échec de l'assimilation des immigrés maghrébins, et leur incapacité de s'intégrer au sein de la société française.

En 25, l'auteur réalise un acte illocutoire expressif. Il déplore la suprématie et la dominance de l'individualisme sur la conduite laïque.

En 26, l'auteur réalise un acte illocutoire expressif. L'objectif est de troubler ses lecteurs par le biais de certaines expressions comme : « *l'islam s'engouffra pour imposer son modèle holiste, se servant de la volonté farouche des enfants de l'immigration maghrébine.* ».

En 32, l'auteur réalise un acte illocutoire expressif. Il déplore en effet la destruction d'un long processus d'assimilation, par le regroupement familial.

En 38, l'auteur réalise un acte illocutoire expressif. D'une manière sarcastique, il fait allusion aux populations venues de la rive sud méditerranéenne qui sont venu s'y installer.

En 41, l'auteur réalise un acte illocutoire expressif en s'appuyant sur l'argument avancé par Hugues Lagrange, pour affirmer l'impossibilité d'une cohabitation harmonieuse de l'islam et de la laïcité.

Dans l'énoncé 42, l'auteur réalise un acte illocutoire expressif. Il affirme que l'islam n'est guère compatible avec les valeurs françaises.

Dans l'énoncé 43, l'auteur réalise un acte illocutoire expressif dans lequel il essaye de persuader ses lecteurs que l'islam est l'allié des ennemis de la France, et de les avertir aussi, sur les positions radicales que prend l'islam envers l'Etat-Nation ; envers la France.

Dans l'énoncé 44, l'auteur réalise un acte illocutoire expressif. Il déplore en effet la déconstruction de la France.

Dans l'énoncé 48, l'auteur réalise un acte illocutoire expressif dans lequel il fait troubler ses lecteurs par l'annonce d'un imminent effondrement de la France.

Dans l'énoncé 49, l'auteur réalise un acte illocutoire expressif. Il met l'accent sur la « *halalisation* » qui prend une grande ampleur dans la société française. Cette « *halalisation* » est du point de vue de l'auteur une chute certaine vers l'abime.

3-actes directifs

En 16, l'auteur réalise un acte illocutoire directif dont le but est de suggérer le respect de l'esprit laïque ; de l'esprit des lumières et de s'y conformer.

En 18, l'auteur réalise un acte illocutoire directif. Il suggère à ses interlocuteurs comment ils auraient dû agir face l'islamisation des cités et incite d'une manière indirecte à la violence envers ceux qui refusent les valeurs françaises.

En 36, l'auteur réalise un acte illocutoire directif dans lequel il suggère une autre cause qui serait derrière la poussée de la religiosité dans le département de Saint-Denis.

Dans l'énoncé 46, l'auteur réalise un acte illocutoire directif. Il suggère d'une manière ironique à l'intégration de l'islam au détriment des symboles de l'identité nationale française.

Note : Les illustrations entre guillemets sont extraites de notre corpus : *La Défaite de La Grande Nation II,* (Eric Zemmour, *Le Suicide Français*, 2014, Albain Michel).

Conclusion

Nous avons constaté dans notre analyse énonciative et pragmatique que l'auteur est présent dans son texte même si nous avons constaté l'absence de l'embrayeur « *je* », à l'exception du « *nous* » et « *nos* », que l'auteur utilise pour impliquer les Français de souche et les autres Français parfaitement assimilés. Hormis ces embrayeurs, nous avons relevé quatre utilisations du pronom indéfini « *on* », utilisé pour dénoncer les responsables de la destruction de l'Etat Français : les libertés individuelles excessives et la République elle-même. Les autres indices énonciatifs présents dans notre corpus, comme les modalisateurs et les indices spatiotemporels, indiquent la présence implicite de l'auteur.

Les indices énonciatifs comme les indicateurs spatiotemporels sont fortement présents dans notre corpus. Ils établissent en effet un parallèle entre les dates, les lieux, les personnalités et les évènements socio-politico-culturels cités. La description des lieux et des dates choisis nous montrent clairement la nostalgie de l'auteur pour la France d'antan. Eric Zemmour pense qu'avant, la France allait mieux ; maintenant, elle est malade. Pour lui, la France commence son naufrage avec la loi du regroupement familial de 1970. L'utilisation des modalisateurs est très fréquente car elle reflète les intentions de communication de l'auteur. Elle se manifeste par l'emploi des adverbes, des adjectifs évaluatifs, des verbes de modalité et par le recours au mode conditionnel.

En ce qui concerne l'utilisation des verbes de modalités, ils sont fortement présents dans le texte. Eric Zemmour se glisse dans ce paragraphe dans la peau des Français pour leur dicter une conduite civique assimilationniste qui refuse tout prénom arabe et toute manifestation religieuse islamique. En citant l'exemple de la Rome antique (page 324) « *les nouveaux citoyens* ***devaient*** *porter la toge et changer de prénom, voire de nom, qu'ils latinisaient.* », l'auteur postule que l'assimilation est la condition *sine qua non* qui permet à la France d'intégrer les immigrés musulmans. Une autre modalité présente dans la page (328), montre clairement que le regroupement familial est le principal destructeur du long processus d'assimilation, entamé avec les premières vagues d'immigration d'avant 1970 : « *Devant leurs femmes et leurs enfants, les pères* ***se devaient*** *de reprendre la transmission des rites séculaires* ». « *pour « intégrer » l'islam,* ***il faudrait*** *que la France renonce à mile ans d'Histoire…* ». C'est à travers ces verbes de modalité que l'auteur affirme l'impossibilité de l'intégration de l'Islam au sein de la nation française.

A l'instar des moyens linguistiques au service des actes de langage, les adverbes et les adjectifs sont très fréquents dans notre texte : « *les croix* ***trop*** *visibles* », « *elle avait donné deux* ***grands*** *coups d'épée dans l'eau* ». L'adverbe et l'adjectif cités précédemment véhiculent le regret d'Eric Zemmour face à la considération des croix chrétienne et juive comme signe religieux ostentatoire au même titre que le voile islamique, son pire ennemi. Un autre adverbe muni d'une lourde signification belliqueuse est présent dans la page 326, dans l'énoncé « *pendant que la République gagnait* ***laborieusement*** *la bataille du voile à l'école* » qui retrace la longue et dure lutte française contre le voile islamique. Dans la page 327, l'adverbe « ***fort*** »qualifie la dichotomie Dar-el Islam VS Dar el-Harb de « ***fort*** *choquante* » ainsi que l'adverbe « *sûr* » qui attribue le troisième monde islamique au Prophète (QSSSL).

Ainsi, l'auteur se montre de plus en plus incisif envers l'islam en le qualifiant d'une religion qui déploie « *une fort prosélytisme* » dans la page 328. L'hostilité envers les immigrés musulmans continue dans la page 329 dans les énoncés suivants contenants des adverbes forts significatifs : « *Le 9-3 ce n'est pas la France, c'est* ***même très différent*** », « *d'une* ***certaine façon****, le 9-3 est un peu comme un morceau du Sud au Nord* ».

Cependant, les termes subjectifs évaluatifs et/ou subjectifs sont les modalisateurs les plus fréquents dans notre corpus. En effet, nous citons les termes subjectifs les plus marquants et les plus incisifs. Ainsi, le voile islamique est du point de vue de l'auteur un vêtement difficile à nommer, allant d'un morceau de tissu jusqu'à un fichu *fichu*, et encore plus grave, un signe religieux ostentatoire. De plus, les musulmans sont traités d'Africains polygames, de rigoristes et d'holiste. La simple affirmation de la foi musulmane est devenue chez Eric Zemmour une affirmation ostentatoire. Nous retrouvons aussi des termes péjoratifs qui désignent les immigrés des banlieues « *jeunes banlieusards* », qui qualifient les rites islamiques de « séculaires » et qui terrorisent les lecteurs comme « *Oumma mondialisée, globalisé* » « *Oumma salafiste et fanatique* » « *une religion prosélyte* » « *organisation holiste* » « *société* « *totalitaire* » » …etc. De ce fait, tous les termes subjectifs utilisés par l'auteur exaltent la grandeur des valeurs nationales françaises d'un côté, et récusent les valeurs islamiques, maghrébines et africaines d'un autre côté.

D'autre part, les actes de langages illocutoires et perlocutoires utilisés par l'auteur, sont aussi un révélateur de sa présence implicite. Les actes illocutoires les plus fréquents sont les *assertifs* et les *expressifs* qui montrent les prises de positions de l'auteur envers l'islam et

les immigrés, ainsi que ses sentiments désagréables envers eux. Les actes perlocutoires les plus utilisés ont pour but de dénoncer, influencer, troubler et faire peur les lecteurs du danger islamiste galopant et de l'invasion des immigrés.

La voie argumentative qu'Eric Zemmour adopte dans notre corpus est celle du *pathos*. Amélie Seignour défini le *pathos* dans son article « *Méthode d'analyse des discours* » publié dans le site : « ***http://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2011-2-page-29.htm*** **»**, comme l'ensemble des émotions que l'auteur cherche à susciter chez ses interlocuteurs.

Conclusion générale

Au terme de cette recherche**,** nous pouvons dire que l'analyse du discours appartient à un domaine extrêmement complexe est difficile à cerner. Cette complexité est étroitement liée à la nature du discours qui ne se laisse pas appréhender facilement. L'analyse du discours peut être abordée selon plusieurs approches à la fois énonciative, pragmatique, actionnelle et bien d'autres. Dans le cadre de notre objet d'étude sur la xénophobie dans l'ouvrage d'Eric Zemmour, nous nous sommes intéressés à l'analyse du discours en optant pour une approche énonciative et pragmatique. L'objectif de notre recherche est d'étudier les moyens linguistiques utilisés en faveur de la xénophobie à savoir les indices d'énonciation (E.Benveniste) et les actes de langage (J. Searle). Nous avons tenté à travers cette analyse du chapitre *La défaite de la Grande Nation* à décortiquer les intentions communicatives qui se dégagent du texte de Zemmour et les répercussions d'une telle intention sur les le peuple français.

Par ailleurs, le choix de notre sujet est motivé, de prime abord, par un grand souci de mettre en exergue le sentiment de xénophobie et de l'image erronée qu'on donne sur les musulmans et plus particulièrement sur l'Islam. Ainsi, l'ouvrage d'Eric Zemmour *Le suicide Français* que nous avons choisi comme objet d'étude est un choix conjoncturel. En effet, les deux dernières décennies que nous avons vécues sont marquées par une grande vague d'hostilité et de haine envers les immigrés et l'islam ; chose qui nous a de facto conduit à mener une étude sur le discours d'Eric Zemmour.

Le choix de notre corpus est dû de son contenu incisif envers les immigrés maghrébins et envers l'Islam. Cela étant dit, ce chapitre intitulé « *la défaite de la Grande Nation II* », est un appel de secours, une exhortation pour sauver la France. Face à ces propos xénophobes et islamophobes de l'auteur, nous avons voulu étudier la xénophobie contenue dans le discours d'un point de vue thématique, énonciatif et pragmatique.

Notre analyse thématique s'est focalisée premièrement sur le thème général du chapitre, et les sous thèmes ayant un lien étroit avec la xénophobie. En effet, nous avons relevé comme thème général la chute et le chaos français. Les sous-thèmes sont ipso facto les causes directes et indirectes de ce chaos. Parmi ces causes, nous citons le voile islamique avec la fameuse affaire des jeunes filles de Creil, la nourriture « *halel* » perçue comme un phénomène étrange à la culture française et, enfin le thème de l'islam, présenté comme

religion totalitaire, holiste et mafieuse. Tous les sous-thèmes contenus dans notre corpus relèvent du domaine de la peur et inspirent la crainte et le désespoir.

Deuxièmement, nous avons entrepris l'analyse proprement dite par une approche énonciative. Celle-ci a pour objectif l'étude du degré de présence de l'énonciateur dans son texte à travers les déictiques et les modalisateurs, ayant un rapport étroit avec l'intitulé de notre recherche. Nous avons constaté que l'auteur est présent d'une manière indirecte dans son texte. L'utilisation du pronom personnel « nous » reflète cette présence en impliquant les Français dans la cause qu'il défend. Hormis, le pronom inclusif « nous », Eric Zemmour évoque le passé et le présent à travers certains indicateurs spatiotemporels afin de comparer entre un passé radieux et un présent incertain et menaçant. Quant aux termes modalisateurs tels que le mode conditionnel, les adverbes d'intensité sont très abondants dans le discours. Les adverbes sont utilisés pour qualifier le degré du fanatisme islamique et le conditionnel sert à marquer par une forte suggestion de la part de l'auteur : il invite ses lecteurs à prendre des mesures extrêmes et volantes envers les immigrés qui refusent une assimilation sous l'égide française.

Cela étant dit, dans une approche pragmatique, nous avons mis l'accent sur les actes du langage et plus précisément sur les forces illocutionnaires et leurs visées perlocutoires. Par le biais des actes illocutionnaires les plus représentatifs, nous avons constaté que l'auteur utilise des actes illocutoires assertifs, expressifs et déclaratifs. Ses assertions affirment qu'il y a un véritable problème qui nécessite des solutions urgentes. Le recours au voile islamique à la nourriture « *halel* » et bien d'autres sujets à caution dotés d'une visée perlocutoires dont le but est de mettre en garde les Français sur l'état critique de leur Nation, et de les pousser à régir face à cet envahissement.

Au final, nous dirons que le recours d'Eric Zemmour à des termes appartenant au champ sémantique de la xénophobie relève du domaine du *Pathos*, autrement dit : susciter des sentiments et des réactions vives chez les lecteurs. Cette sémantisation négative du discours dévoile la posture hostile que prend Eric Zemmour envers les populations maghrébines et musulmanes dans *Le Suicide Français*.

Bibliographie

Les ouvrages

-Adam, J-M, (2008), La linguistique textuelle, Armand Collin.

-Adam J.M.,(1992),*Les textes : types et prototypes*, Paris, Nathan.

-Austin, J.-L. (1970), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.

-Bally C. (1977) : Le Langage et la vie, Genève : Droz.

-Bakhtine M. (1984) : Esthétique de la création verbale, Gallimard.

-Baylon, C, (1996), Sociolinguistique, 2 éd. Collection Cursus, Editions Mehdi.

-Benveniste, E, (1974), *Problèmes de linguistique générale*, Tome2, Paris, Gallimard.

-Bourdieu P. (2001) : Langage et pouvoir symbolique, Seuil, coll. « Points Essais », n° 461.

-Bourdieu P.,(1982),*Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.

- Calas, F et Charbonneau, D, (2000), méthode de commentaire stylistique, Collection Cursus, Editions Mehdi.

-Calvet Jean-Louis., (1993), *La sociolinguistique- que sais-je?*, Presses Universitaires, France.

-Chervoni J, l'Enonciation, Paris, Puff, 1987.

-Chomsky. N. (1970), le langage et la pensée, Paris, Payot, Petite Bibliothèque.

-Cullioli. A (1990). Pour une linguistique de l'Enonciation- Opérations et représentations (tome 1), Ophrys, Paris.

-Cullioli. A (1990a). Pour une linguistique de l'Enonciation- Formalisation et opérations et repérages (tome2), Ophrys, Paris.

-Cullioli. A (1990b). Pour une linguistique de l'Enonciation- Domaine notionnel (tome 3), Ophrys, Paris.

- Dostie, G, (2004), Pragmaticalisation et marqueurs discursifs, Duculot.

-Dornel, L, (2004), La France Hostile, Hachette Littérature.

-Ducrot O, (1980), *Dire et ne pas dire, principes de sémantique linguistique*, Paris, Éditions Hermann.

-Ducrot O. (1980) : Les Mots du discours, Minuit.

-Ducrot O, 1984. Le dire et le dit, Paris, Minuit.

-Eluerd, R (1985). La Pragmatique linguistique, Nathan, Paris.

-Fabre, P et Baylon, C, (1990), Initiation à la linguistique, Nathan.

-Fallery B., Rodhain F., (2007) « Quatre approches pour l'analyse de données textuelles : lexicale, linguistique, cognitive et thématique », *Congrès de l'AIMS, XVIe Conférence internationale de management stratégique*, Montréal.

- Favord, CH.H, (1978), La linguistique, EDMA.

-Freud Sigmund, (1998), *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient,* Paris, Gallimard

-Grevisse, M, (1982), Le Français Correct, guide pratique, Duculot.

-Greimas A.-J, (1966),*Sémantique structurale*, Dunod, Paris.
-Grevisse, M, (1980), Le bon usage, Duculot.

-Grice, H.P. (1980), *Logique et conversation*, in *Communications*, no.30, p. 55-72.

-Grize J.-B. (1996) : Logique naturelle et communication, PUF, coll. « Psychologie sociale ».

-Guillaume, G (1973). Principes de linguistique théorique, recueil de textes inédits publiés sous la direction de R. Valin, Presses de l'Université Laval, Québéc et Editions Klincksieck, Paris.

-Hjelmslev, L (1968). Prolégomènes à une théorie du langage, Paris, Editions de minuit.

-Jakobson, R (1963). Essais de linguistique générale, Paris, Editions de minuit.

-Jakobson R. (1973) : Questions de poétique, Seuil.

-Kerbrat-Orecchioni, C, (2008), *Les actes de langage dans le discours*, Armand Collin, 2008.

-Kerbrat-Orecchioni, C, (1980), *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Colin.

-Kerbrat-Orecchioni, C, (1990), *Les interactions verbales*, I, Paris, Armand Colin.

-Kerbrat-Orecchioni, C, (1986), *L'implicite*, Paris, Armand Colin.

-Lebart L. et Salem A., (1988), *Analyse statistique des données textuelles*, Paris, Dunod.

-Martinet, A, (2008), Eléments de linguistique générale, Armand Collin.

-Maingueneau, D. (1993), « Analyse du discours et archive », *Semen*, 08, Configurations discursives.

-Maingueneau, D. (1994). « Argumentation et analyse du discours (Réflexions à partir de la seconde Provinciale) », l'Année sociologique, volume 44, p. 263-279.

-Maingueneau, D, (1984). Genèses du discours, Liège, Mardaga.

-Maingueneau, D. (1991). L'analyse du discours, Introduction aux lectures de l'archive, Paris, Hachette.

-Maingueneau, D. (1993). Le contexte de l'œuvre littéraire, Paris, Dunod.

-Maingueneau, D. (1987). Nouvelles tendances en analyse du discours, Paris, Hachette.

-Moeschler, J. (1985), *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier.

-Moeschler, J. (1982), *Dire et contredire Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne, Lang.

-Moeschler, J. (1988), *Pragmatique conversationnelle et pragmatique de la pertinence*, in *Cahiers de linguistique française* no. 9, p. 65-85.

-Moeschler, J. (1990), *Théorie des actes de langage et analyse de conversation*, in Charolles,

-Mortureux Marie-Françoise, (1997), *La Lexicologie entre Langue et Discours*, Paris, Sedes, Coll. Campus.

-Rastier, F, (2001), Arts et sciences du texte, PUF.

-Robrieux J.J. (1993), *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, Paris, Dunod.

-Saussure, F, (1990), *Cours de linguistiques générales*, Aniss.

-Searle.J.R, (1972), *Les actes de langage : Essai de philosophie du langage*, Herman.

-Siouffid, G et Raemdonck, V, (2012), 100 Fiches pour comprendre la linguistique, Bréal.

-Zemmour, E, (2014) Le suicide Français, Albain Michel.

Les Dictionnaires

-Dubois, J, Marcellesi J-B et Mével J-P. *Dictionnaire de linguistique et des sciences dulangage*(1994), Paris, Larousse.

-Moeschler, J. Reboul, Anne (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, -Seuil.

-Rey, A et Chantreau, S. *Dictionnaire des Expressions et Locutions* (1993), Paris, Le Robert.

-Rey, A, Rey-Debove, J et Paul Robert, (2010),*Le Nouveau Petit Robert*, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue françaiseParis, Le Robert.

Les revues

-Le Figaro Magazine, Edition Internationale, Samedi 10 octobre 2015.

Sitographie

- Greimas, La sémiotique narrative, cité dans le site : http://www.imageandnarrative.be/inarchive/uncanny/dirkdegeest.htm

-Définition de la grammaire traditionnelle citée dans le site: http://lilly44.blogspot.com/2007/12/travail-wiki-la-grammaire.html.

-biographie d'Eric Zemmour :http://www.lyon.fr/page/accueil.html

-Etymologie et définition du discours cité dans un mémoire publié dans le site : http://www.freelang.com/publications/memoires/abderahim_moussaouer/discours_humoristique_fellag.pdf

- Quelques ouvrages de référence en linguistique française publiés dans le site : http://www.unil.ch/files/live//sites/fra/files/shared/OuvragesDeReference.pdf

-Ouvrages d'introduction, publiés dans le site : http://www.linguistes.com/biblio.html

Vidéographie

Eric Zemmour "Le suicide français" - On n'est pas couché 4 octobre 2014 #ONPC : https://www.youtube.com/watch?v=SV4IK7yC56Y

Eric Zemmour, Cohn-Bendit, Attias - Les Grandes Questions : https://www.youtube.com/watch?v=1lgWC-LBHUY

Eric Zemmour face à Patrick Cohen - C à vous - 06/10/2014 : https://www.youtube.com/watch?v=KMeTMpujBu8

Eric Zemmour explique longuement son livre "Le Suicide Français" :
https://www.youtube.com/watch?v=zPunkywKaNA

Annexe

I-Corpus : La défaite de la « *Grande* Nation » (II), page 320-331

ÉRIC ZEMMOUR
LE SUICIDE FRANÇAIS

« La France se couche. La France se meurt.

La France avait pris l'habitude depuis le XVIIe siècle et, plus encore, depuis la Révolution française, d'imposer ses idées, ses foucades mêmes, sa vision du monde et sa langue, à un univers pâmé devant tant de merveilles. Non seulement elle n'y parvient plus, mais elle se voit contrainte d'ingurgiter des valeurs et des mœurs aux antipodes de ce qu'elle a édifié au fil des siècles.

Nos élites politiques, économiques, administratives, médiatiques, intellectuelles, artistiques, héritières de mai 68, s'en félicitent. Elles sonnent la France de s'adapter aux nouvelles valeurs.

Elles crachent sur sa tombe et piétinent son cadavre fumant. Elles en tirent gratification sociale et financière. Elles ont désintégré le peuple en le privant de sa mémoire nationale par la déculturation, tout en brisant son unité par l'immigration. Toutes observent, goguenardes et faussement affectées, la France qu'on abat ; et écrivent, d'un air las et dédaigneux, "les dernières pages de l'Histoire de France".

Ce vaste projet subversif connaît aujourd'hui ses limites. Le voile se déchire. Il est temps de déconstruire les déconstructeurs. Année après année, événement après événement, président après président, chanson après chanson, film après film… L'histoire totale d'une déconstruction joyeuse, savante et obstinée des moindres rouages qui avaient édifié la France. »

Éric Zemmour se livre à une analyse sans tabou de ces quarante années qui, depuis la mort du général de Gaulle, ont « défait la France ».

61 9578 8
ISBN 978-2-226-25475-7
22,90 € TTC
9 782226 254757

Retrouvez Éric Zemmour en vidéo qui vous présente son livre.

On ne sut d'abord comment l'appeler. Un voile. Un tchador. Un foulard. Un morceau de tissu. Un fichu…fichu. Cette incapacité à nommer en disait long sur la surprise, la sidération, qui saisit alors la société française ; comme un extraordinaire voyage dans l'espace et le temps.

Quand Fatima (13ans) et Leïla (14 ans), ainsi que Samira furent renvoyées du collège Gabriel-Havez de Creil, pour avoir refusé d'ôter pendant les cours leur voile islamique, le 18 septembre 1989, l'évènement prit une ampleur nationale-et même internationale. La France

rejouait le rituel psychodrame de la guerre civile froide inventé lors de l'affaire Dreyfus ; les journaux télévisés « ouvrirent » là-dessus, les pages de la presse écrite s'emplirent de tribunes, les politiques de tous bords s'en mêlèrent ; SOS Racisme et le journal Libération défendirent sans ambages les gamines voilées bien que l'origine antillaise du proviseur qui avait pris la décision d'exclusion, Ernest Chénière, et donc la couleur noire de sa peau, troublât la pensée simpliste de l'antiracisme. Malek Boutih, alors président de SOS Racisme, jugea « scandaleux que l'on puisse au nom de la laïcité intervenir ainsi dans la vie privée des gens, malmener les convictions personnelles ». Le 22 octobre, un millier de personnes manifestèrent à Paris contre l'interdiction du port du voile islamique à l'école. Le Premier ministre Michel Rocard, et le ministre de l'Education nationale Lionel Jospin, s'efforçant de ménager la chèvre de la laïcité et le chou de la liberté, ne parvinrent pas à trancher.

Ce n'était pas la première fois que des affaires de voiles empoisonnaient la vie des établissements scolaires. Quelques mois plutôt, le Quotidien de Paris avait déjà évoqué une querelle semblable autour de la fille du président de l'association musulmane culturelle des Vosges dans un collège d'Epinal. Et ce ne sera pas la dernière. A travers toute la France, pendant la décennie qui suivra, de semblables batailles du voile se multiplieront.

Mais l'état tardait toujours à trancher. Lionel Jospin avait fini par demander au Conseil d'Etat de le faire à sa place. Selon ses habitudes, le Conseil élabora une doctrine balancée qui conciliait le respect des principes contradictoires de laïcité et de liberté individuelle. Les juges de Palais-Royal, en grands juristes, crurent jouer leur habituel rôle pacificateur en estimant que « le port du voile islamique est compatible avec la laïcité », en rappelant qu'un refus d'admission ou une exclusion dans le secondaire « ne serait justifié que par le risque d'une menace pour l'ordre dans l'établissement ou pour le fonctionnement normal du service de l'enseignement.

Le ministre s'empressa de mettre ses pas dans ceux des juges administratifs ; et édicta une circulaire statuant que les enseignants avaient la responsabilité d'accepter ou de refuser le voile. Au cas par cas. Un magnifique et rare modèle de défausse de l'état qui laissait aux fonctionnaires le soin de régler eux-mêmes un conflit majeur. Cela ne suffirait pas. Quelques années plus tard, le centriste François Bayrou ne s'en sortirait pas mieux en distinguant entre le signe religieux « ostentatoire » -interdit- et les autres- autorisés. Mais qu'était-ce qu'un signe religieux ostentatoire ?

Au bout de quinze ans de tergiversations, le président Jacques Chirac osa en 2004 interdire le voile islamique à l'école. Mais lui aussi dissimula derrière les « signes religieux ostentatoires », faisant semblant d'inclure dans sa législation les croix trop visibles ou les calottes portées par certains enfants juifs. Personne ne fut dupe.

La « république », par son pouvoir judiciaire, puis législatif, avait cru à deux reprises régler la question. En vain. Elle avait donné deux grands coups d'épée dans l'eau.

Avant la décision de 1989 autorisant le port du voile à l'école, le Conseil d'Etat avait approuvé en 1980 le regroupement familial d'Africains polygames (arrêt Montcho) ; et c'est un tribunal administratif qui avait interdit au maire de Paris (Jacques Chirac) de verser une allocation réservée aux familles françaises.

Il faut reconnaitre cependant que la tâche du Conseil n'était pas aisée. Les règles de la laïcité à la française, déposées dans la fameuse loi de 1905 de séparation de l'Eglises et de l'Etat, ne concernaient pas les élèves, mais les professeurs. Ces derniers étaient tenus de respecter une neutralité religieuse de bon aloi. Dans un monde chrétien (à part les rares confettis israélites), la religion des élèves ne suscitait aucun souci. C'était leur liberté d'esprit qu'il fallait respecter et façonner par l'enseignement des Lumières. Cette complexité de la tradition républicaine – entre liberté et endoctrinement – butait soudain sur le voile islamique qui symbolisait l'emprise du religieux sur les jeunes esprits. On pouvait espérer que l'école finirait par ouvrir ces esprits rétifs. Les « Républicains progressistes » pensaient au fond d'eux-mêmes que la Déesse Raison finit toujours par l'emporter et arracher les individus éclairés au fanatisme de la religion.

Le débat dériva ensuite vers le droit des femmes. La liberté des filles soumises à l'oppression masculine : le chapelet féministe des années 1970 fut récité jusqu'à satiété ; mais il contredisait la tendresse compassionnelle de ces femmes de gauche pour les enfants des anciens colonisés, les « déshérités », les « populations fragiles. » Une pétition fut publiée dans Libération le 6 novembre 1989 qui, tout en reconnaissant dans le voile « le signe de l'oppression et de la contrainte exercée sur les femmes », voyait en l'exclusion des filles « la pire des solutions ». Les signataires étaient des féministes célèbres, de Marguerite Duras à Catherine Lara, jusqu'à Ségolène Royal ou Alima Boumediene.

Mais le balancement circonspect de ces beaux esprits –qui semblait parodier celui du

Conseil d'Etat –mettait lui aussi à côté de la plaque. La question ne concernait pas, contrairement aux apparences et aux obsessions féministes, la liberté ou l'oppression de ces jeunes filles. Dans toutes les compagnes, jadis, les grands-mères portaient des fichus analogues pour cacher leurs cheveux, lointaine trace, dira Balzac, de la passion érotique des peuples méditerranéens pour la chevelure féminine.

Pour les musulmans rigoristes, mais aussi pour d'autres moralistes non musulmans, et même certaines féministes, la liberté et la dignité de la femme sont bien plus méprisées par la pornographie de la publicité et du cinéma que par un anodin fichu sur la tête. Avec le voile, puis plus tard l'hijab, ces femmes rejettent l'injonction du désir, l'aliénation du consumérisme, et pour tout dire la loi du marché.

Le voile ne concerne les femmes qu'en ce qu'il marque leur reprise en main, non par les hommes, mais par la communauté des croyants. C'est pour cette raison que les débats démocratiques, les incantations féministes, les décisions du Conseil d'Etat ou les lois n'ont pas de prise. Ce voile est le symptôme d'un commencement d'organisation islamique de la cité. Il fait de la femme qui le porte un modèle et un remords pour celles qui ne l'ont pas encore adopté. Il signifie que la communauté contrôle et surveille ses ouailles.

La question posée par ce morceau de tissu n'était donc pas celle de la laïcité, mais celle de l'assimilation. Parce qu'on avait renoncé à celle-ci, on essaya de faire jouer son rôle à celle-là. On prit donc la mauvaise arme pour frapper, et on s'étonna de manquer la cible.

En France, le modèle d'intégration républicain des étrangers s'était accompli par l'assimilation, imitant le lointain exemple de l'Empire romain : « A Rome, fais comme les Romains. » Dans la Rome antique, les nouveaux citoyens devaient porter la toge et changer de prénom, voire de nom, qu'ils latinisaient. Les premiers dérèglements annonciateurs de la chute de l'Empire romain furent le refus croissant des « barbares » de changer de patronyme et… la décision de garder leurs armes.

Dans un autre monde à une autre époque, c'est-à-dire la France jusqu'aux années 1960-1970, Fatima, Leïla et Samira se seraient prénommées Catherine, Nathalie et Françoise. Le préfet y aurait veillé, refusant tout prénoms en dehors du calendrier ; la pression sociale des voisins, des proches, de la famille même parfois, aurait contraint les parents récalcitrants. Le voisinage – ouvriers français ou immigrés de longue date – aurait, à force de brocards, du

culte musulman, renvoyé aux poubelles de l'Histoire les sacrifices dans la baignoire, censuré les manifestations les plus choquantes, interdit la polygamie, l'excision des jeunes filles, comme les vêtements imités du prophète, pour imposer un strict costume occidental plus adapté au climat du nord de l'Europe. Il aurait adouci la rigueur des pères à l'encontre des filles et ridiculisé l'autoritarisme des frères. Mais rien ne s'était passé comme d'habitudes avec les immigrés venus d'Afrique. D'abord parce que les pouvoirs publics, et les immigrés eux-mêmes, étaient restés longtemps persuadés qu'ils rentreraient chez eux. Puis, le discours assimilationniste « A Rome, fais comme les Romains », fut regardé comme un ignoble héritage de la colonisation, un corset insupportable, une trace honnie du complexe de supériorité de l'homme blanc. Au nom du rejet de l'ancien colonisateur, on prit le risque de favoriser une colonisation à l'envers sur le sol français.

Ces principes de l'assimilation interdisaient la manifestation de tout signe religieux dans l'espace public. Cette règle non écrite, mais respectée, poussait par exemple les enfants juifs à ôter dans la rue la kipa de leur tête et à ranger leur étoile de David sous la chemise. Ce n'était pas la peur, si ce n'est celle du ridicule et de la grossièreté, qui les animait, mais le respect de l'autre qui ne devait pas être gêné par l'affirmation ostentatoire (on retrouve ce mot) de sa foi.

C'est ce respect, cette discrétion, cette élégance qui furent abandonnés dans la France des années 1980 au bénéfice, crut-on, de l'expression libérée du Moi tout puissant ; mais dans la béance provoquée par l'irruption de cet individualisme arrogant et nihiliste, l'angoisse existentielle, la solitude, le désarroi et le déracinement qu'il entraina, l'islam s'engouffra pour imposer son modèle holiste, impérieux mais chaleureux, contraignant mais rassurant, se servant de la volonté farouche des enfants de l'immigration maghrébine d'utiliser leur religion comme manifeste identitaire, et retrouvant par là même la puissance politique de la tradition coranique.

Dans son livre Quatre-vingt-treize (1), publié plus de vingt ans après les faits, Gilles Kepel révélait que dans l'ombre des jeunes filles voilées, de Creil et d'ailleurs, s'agitaient des militants islamistes. 1. Gallimard, 2013

Kepel explique leur échec par la volonté des familles de profiter de la chance de promotion sociale offerte à leurs filles par « l'école de la République ». Cette hypothèse

séduisante et rassurante contredit pourtant le souci des nombreuses familles d'interdire à leurs filles toute émancipation sociale par le mariage en les liant, dans le strict respect de l'endogamie islamique, à des garçons du bled d'origine de leurs parents. Surtout, cette scolarisation des filles croise l'évolution inverse des garçons qui fait de la Seine-Saint-Denis le seul département de France où le nombre de diplômés baisse depuis vingt ans.

Mais il y a des victoires à la Pyrrhus et des défaites fondatrices.

Pendant que la République gagnait laborieusement la bataille du voile à l'école, elle ne se rendait pas compte qu'elle perdait la guerre du halal. Peu à peu dans les quartiers où la population musulmane devenait majoritaire, elle imposait sa domination culturelle et cultuelle. La multiplication des boucheries halal était le symptôme d'une islamisation par le bas qui dépassait de loin les seules habitudes alimentaires, touchant tous les domaines de l'existence, habituellement, langage, sexualité, sociabilité, mariage, éducation des enfants, famille, donnant raison à l'adage : « On est ce que l'on mange ».

La République avait réussi vaille que vaille à circonscrire le feu à un endroit, qu'il prenait aussitôt à un autre. Le voile, prohibé à l'école, était porté dans les entreprises, les crèches ; les mères de famille voilées venaient chercher leur enfant à l'école ; elles réclamaient, avec plus ou moins de violence, que leurs enfants puissent manger de la viande halal à la cantine, allant parfois jusqu'à exiger des tables séparées des « infidèles » ; des élèves récusaient certaines matières : le darwinisme qui rejette l'enseignement sacré du Coran, les croisades, Voltaire le mécréant, Mme Bovary la femme infidèle, la Shoah des juifs assassins de Palestiniens, etc. les filles étaient privées de gymnastique, les garçons désertaient en masse ; les rares bons élèves étaient traités de « *bolos* », de « *Juifs* » ou de « *sales Céfran* ». Dans certaines cours de récréation, les petits musulmans qui mangeaient ou buvaient pendant le ramadan étaient molestés, tandis que leurs camarades chrétiens, minoritaires, tentaient de suivre le courant dominant pour ne pas être marginalisés, voire méprisés ou martyrisés, en imitant les adeptes du Coran, voire en se convertissant. Dans la cité, au pied de certaines barres d'immeubles, les grands frères rabrouaient les jeunes filles qui sortaient habillées en jupe, même décente, les traitaient de salopes, de putes, et pire encore de « Françaises », obligeant leurs sœurs à se vêtir de survêtements informe pour ne pas exciter la concupiscence masculine.

Selon la lettre du Coran, ces musulmans-là n'avaient pourtant pas le droit de résider en terre impie. Le monde est en effet partagé par la tradition en Maison de d'Islam (Dar al-Islam) et en Maison de la guerre (Dar al-Harb). Entre les deux, il n'y a rien. Quand il construit une mosquée quelque part, le musulman sacralise le lieu, le transforme aussitôt en un territoire rattaché au Dar al-Islam, le sanctifie, le lave de ses péchés et de ses impuretés, chasse les mécréants et corrige les mauvais musulmans. Comme l'explique Boualem Sansal dans son livre Gouverner au nom d'Allah : « toute terre, tout lieu, tout domaine matériel ou immatériel, réel ou virtuel, est regardé sous l'angle de cette dualité. Il y a le monde de l'Islam qu'il faut protéger et il y a le monde du mal dans lequel il faut porter la guerre. » Pour masquer cette dichotomie fort choquante pour les esprits occidentaux les mieux disposés à l'égard de l'Islam, le roué Tarik Ramadan inventa un troisième monde, celui du témoignage. Mais témoignage de quoi ? Du message du prophète, bien sûr !

Pendant les années 1960 et 1970, les immigrés musulmans furent considérés comme perdus par les tenants de la loi sacrée. La plupart des immigrés étaient des Kabyles, anciens chrétiens convertis de force mille ans plus tôt, bien heureux de cet éloignement géographique qui leur permettait d'alléger les contraintes religieuses. C'était le temps de « L'islam des darons » (des pères), comme dit Kepel en reprenant le langage des jeunes banlieusards. L'arrivée des femmes et des enfants dans le cadre du regroupement familial détruisit cette authentique « intégration ». Devant leurs femmes et leurs enfants, les pères se devaient de reprendre la transmission des rites séculaires.

La technologie de la fin du XXe siècle renforça cette réislamisation. Alors qu'au XIXe siècle, l'éloignement de leur pays poussait les immigrés à se détacher peu à peu de leur confession d'origine, pour adopter une distance très française et très chrétienne par rapport aux strictes pratiques religieuses, le développement de la télévision satellitaire et d'internet permit au contraire aux gardiens du temple islamique – Frères musulmans ou salafistes, et tous les tenants du retour à la pureté du prophète – de diriger à distance les esprits de leurs ouailles et d'entreprendre un fantastique travail d'endoctrinement religieux et d'édification d'une Oumma mondialisée, globalisée, même si, comme le notait avec ironie Gilles Kepel, elle était réinventé.

L'islam est à la fois une synthèse et une dissidence du judéo-christianisme qui l'a précédé : pur monothéisme comme le judaïsme, reposant avant tout sur des rituels très stricts

(Orthopraxie) et non sur la seule foi (orthodoxie chrétienne), l'islam est aussi, contrairement au judaïsme, une religion prosélyte, rivalisant alors avec le christianisme. Comme le judaïsme, son rituel (le halal à la place de la kashrout) isole et sépare ; mais comme le christianisme, l'islam, religion universelle, convertit de gré ou de force.

A la différence de la *kashrout*, qui accompagne des fidèles peu nombreux parmi lesquels les observants cherchent à se protéger de l'adultération mais s'abstiennent de tout prosélytisme, le halal appartient à une religion qui concerne près d'un Français sur dix, est majoritaire dans certains quartiers populaires, et déploie un fort prosélytisme exprimé par des conversions régulières. Le contrôle de la certification représente, de la sorte, une image des stratégies poursuivies par certains groupes pour tenter de conquérir l'hégémonie sur la représentation politique d'une communauté dont ils veulent transformer les identités de consommateurs en mobilisation politico-religieuse. Celle-ci, qui suppose le contrôle exigeant de la norme et de la traçabilité du halal, est une stratégie hégémonique qui se substitue (…) à l'échec de la mobilisation autour du port du voile à l'école. » ». Gilles Kepel, op. cit.

Au bout de plusieurs décennies de cette longue transfiguration de quartiers et de villes, c'est tout le pays qui en sortait bouleversé, comme le montrait l'emblématique Seine-Saint-Denis, surnommée à l'anglaise le 9-3, par une jeunesse africaine fasciné par les Noirs Américains.

« Le 9-3 ce n'est pas la France, c'est même très différent. D'une certaine façon, le 9-3 est un peu comme un morceau du Sud au Nord. Le département est extrêmement jeune, la pyramide des âges tout à fait comparable à celle des pays d'Afrique du Nord ou de l'Egypte, c'est là que l'on trouve de grandes familles avec les difficultés éducatives que cela pose dans une société où la réussite sociale passe par une progéniture étroite. L'idée que la poussée de la religiosité soit à l'échelle individuelle une forme de consolation face à l'expérience vécue de la précarité ne me semble pas complètement validée. Le port du voile n'est pas un choix électif mais une exigence qui s'impose dans l'espace public local (…) la collectivité qui est rassemblée fonctionne alors comme communauté plus que comme société, la norme sociale qui impose des conduites sexuées est, comme dans les quartiers des pays pauvres du Sud, absolument impérative (…) le lien observé entre les formes de l'islam et les situations sociales dans les pays du Sud – par exemple l'emprise des Frères musulmans et des salafistes

dans les périphéries du Caire (…) éclaire la compréhension des dynamiques des islams d'Europe ». (Hugues Lagrange, dans la revue Le Débat, mars-avril 2012)

L'auteur de cet article iconoclaste, Hugues Lagrange, est un de nos sociologues les plus avisés ; il n'est hostile ni aux communautés, ni aux évolutions qu'il observe. Il estime que la laïcité ne peut plus confiner la religion dans le domaine du privé ; nous incite au « dépassement du cadre national » et à « l'intérêt de favoriser la reconnaissance d'entités collectives infranationales ». Pour lui, « faire vivre ensemble des minorités religieuses et linguistiques comme les parties d'une totalité plus vaste n'est pas plus incompatible avec l'idée de faire société que d'articuler les intérêts sociaux divergents ». C'est un des adeptes de la « postmodernité » chère à Michel Maffesoli.

Mais derrière le jargon sociologisant, cette réflexion a le grand mérite de dessiller les yeux des bien-pensants, persuadés que l'intégration des immigrés venus d'Afrique prend le même chemin que leurs prédécesseurs européens et chrétiens. Il marque le refus irréductible de l'islam de se fondre dans le creuset français. Sa préconisation ultime le rapproche des ennemis farouches de l'Etat-Nation – des libéraux mondialistes à l'extrême gauche internationaliste – qui tendent ainsi la main aux islamistes – salafistes et Frères musulmans – eux aussi internationalistes, mais dans le cadre de l'Oumma, pour contraindre la France à s'autodétruire.

Au nom de la liberté, on a favorisé l'instauration d'une société « totalitaire », c'est-à-dire qui prend en charge l'existence « totale » de chaque individu, privé et public mêlés ; au nom du primat de l'individu, on a fait le lit d'une organisation holiste qui ne connait que la « soumission » de ses membres à la loi de Dieu ; au nom de la république, on a déconstruit la France ; au nom des droits de l'homme, on a érigé un Etat dans un Etat, ce qui avait poussé Richelieu à combattre les protestants lors du terrible siège de la Rochelle. Pour « intégrer » l'islam, il faudrait que la France renonce à mille ans d'Histoire, renie Philipe Le Bel, Richelieu, Louis XIV, Napoléon, de Gaulle ; on passerait peu à peu d'une société multiethnique à une société multiculturelle qui deviendra multiconfessionnelle à la manière libanaise.

Plus de vingt ans après « l'affaire du voile de Creil », nous sommes arrivés au bout du voyage : ce n'est pas à l'islam de s'adapter à la nation française, mais à la France de 'adapter

à l'islam. L'islam est à la fois le révélateur et le détonateur de la désintégration de l'Etat-Nation.

Après le regroupement familial des années 1970, l'expulsion des Français de souche et de tous les Européens à partir des émeutes de 1981 et de la marche des Beurs de 1983, l'affaire des filles voilées de Creil fut la troisième étape du processus de défrancisation et d'islamisation des banlieues françaises. L'offensive sur le voile échoua mais permit la conquête, par la voie de la « halalisation », de territoires disséminés mais nombreux où tous les actes de l'existence des populations, nourriture, amis, relations sexuelles, mariage, vêtements, sociabilité, furent peu à peu soumis au contrôle vétilleux de la Loi religieuse, forgeant la naissance balbutiante mais vigoureuse et redoutable d'une Dar el-islam française.

II- Grille d'analyse

Afin de pouvoir effectuer une analyse énonciative et pragmatique exhaustive et significative, nous avons élaboré deux grilles d'analyse : la première grille d'analyse est réservée pour décortiquer les indices énonciatifs ; la deuxième concerne l'étude des actes du langage.

Cette grille d'analyse concernant les déictiques et les modalisateurs a été empruntée d'une grille d'analyse présente dans un article d'Amélie Seignour « *Méthode d'analyse des discours* », publié dans le site « **http://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2011-2-page-29.htm »**

1-Les déictiques

-les pronoms personnels

-les indicateurs spatiotemporels et temps des verbes

2-Les modalisateurs

-les adverbes

-les conditionnels

-les termes subjectifs (affectifs et/ou évaluatifs).

En se basant sur l'essai de Kevin Halion la *déconstruction et les actes du langage* publié dans le site « ***http://www.e-anglais.com/thesis_fr.html#chap1*** », et l'ouvrage de

Kerbrat-Orecchioni (2010), nous avons élaboré une grille d'analyse axée sur la conception serlienne des actes du langage.

Actes de langage :

1- Acte propositionnel (locutoire) :
   a- Acte de référence (acte complet).
   b- Acte de prédiction (acte incomplet).
2- Acte illocutoire :
   a- L'acte assertif
   b- L'acte directif
   c- L'acte promissif
   d- L'acte expressif
   e- L'acte déclaratif
3- Acte perlocutoire.